



CHENIER

L'AVENIR DU NORD

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

1897-1934

EXISTANT DEPUIS PLUS DE TRENTE-SEPT ANS.

1897-1934

"LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME; NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU SAINT-LAURENT" (Benjamin Sulte)

ABONNEMENT: \$2.00 par année.

Publié par la Cie de Publication de St-Jérôme Ltée.

SAINT-JEROME, P. Qué.

Directeur politique: Honorable JULES-ED. PREVOST

HENRI GAREAU, Président

Secrétaire de la Rédaction: ANDRE MAGNANT

TRENTE-HUITIEME ANNEE: NUMERO 41.

JOURNAL HEBDOMADAIRE — CINQ SOUS LE NUMERO.

VENDREDI, 12 OCTOBRE 1934



LABELLE

LA NOUVELLE LISTE ELECTORALE

Une nouvelle liste électorale sera dressée, du 15 au 20 octobre courant.

Des énumérateurs recueilleront les noms. Ils seront deux dans les villes, pour chaque arrondissement de scrutin ou partie d'arrondissement. Chacun des deux grands partis aura le droit de désigner un énumérateur. Dans les sections rurales, un seul énumérateur sera désigné pour chaque arrondissement de scrutin ou partie d'arrondissement.

DANS LES COMITES RURAUX

Dans les comités ruraux, et le comté de Terrebonne en est un, l'énumérateur dressera une liste préliminaire d'après les renseignements qu'il pourra obtenir, soit au moyen d'une enquête personnelle ou par toute autre source utile.

Mais, avant de procéder à la confection de la liste, l'énumérateur devra envoyer à tous les maires de la paroisse des avis contenant tous les renseignements nécessaires à ceux qui veulent se faire inscrire sur la liste électorale.

Ces avis devront spécifier où se fait l'inscription, par qui et dans quelle limite de temps elle devra être complétée.

Chaque maître de poste devra tenir ces avis affichés dans le bureau durant tout le temps de l'inscription, à défaut de quoi il est sujet à destitution.

Des avis semblables devront aussi être affichés en des lieux convenables pour l'information des électeurs de chaque arrondissement de scrutin.

POUR VOTER

Tout individu, du sexe masculin ou féminin, a le droit d'être inscrit comme électeur sur la liste électorale.

(a) S'il est âgé de vingt et un ans révolus;

(b) S'il est sujet britannique de naissance ou par naturalisation;

(c) S'il a résidé ordinairement au Canada pendant au moins douze mois, et dans le district électoral où il sollicite l'inscription comme électeur pendant trois mois de cette période, immédiatement avant la date de sa demande d'inscription.

Un électeur ne peut être inscrit que pour l'arrondissement de scrutin où il réside au moment de la préparation de la liste électorale.

Nulle personne inscrite comme électrice ne perd sa qualité de résidente dans un district électoral du fait qu'elle a passé un certain temps dans un camp de secours de chômeurs ou dans une institution ou un refuge soutenu par des deniers publics ou privés pour secourir les personnes en détresse ou les chômeurs.

Les personnes suivantes n'ont pas le droit de vote et ne peuvent, par conséquent, être inscrites sur la liste électorale:

Les juges, les esquimaux, les indiens qui n'ont pas fait la guerre, les prisonniers purgeant une sentence, les personnes internées pour maladie mentale, les indigents pensionnaires d'une institution d'assistance publique, les Doukhobors vivant en Colombie britannique, les personnes privées, pour une raison de race, de leurs droits politiques dans une province et qui n'ont pas fait la guerre, et toute personne, enfin, privée de ses droits politiques à la suite de manoeuvres frauduleuses ou illicites.

PREMIERE REVISION

DANS LES DISTRICTS RURAUX, l'énumérateur devra afficher la liste préliminaire avec un avis indiquant le lieu où il procédera à la révision et rectification de cette liste. Il est prévu que l'énumérateur devra se tenir à la disposition des électeurs trois jours par semaine, les lundi, mardi et mercredi, de une heure de l'après-midi à dix heures du soir.

L'énumérateur pourra alors, sur représentation,

(a) Ajouter à cette liste le nom de tout individu qualifié comme électeur et qui réside dans l'arrondissement de scrutin, mais dont le nom a été omis de la liste préliminaire;

(b) Retenir de cette liste, en le rayant, le nom de toute personne inhabile à voter ou qui ne réside pas dans l'arrondissement de scrutin;

(c) Corriger toute déclaration inexacte relativement au nom, à l'adresse ou à la qualité de toute personne dont le nom est inscrit sur ladite liste.

Si, pendant l'un de ces trois jours, une personne dont le nom a été omis de la liste préliminaire d'un

arrondissement de scrutin, s'adresse à l'énumérateur pour y faire ajouter son nom, et que sa demande est rejetée, et qu'il prête serment selon la formule No 20 et qu'il est appuyé, suivant la formule No 21, par un électeur dont le nom apparaît sur cette liste préliminaire, l'énumérateur doit ajouter le nom du requérant à la liste, et il n'a pas la discrétion de refuser de l'inscrire.

L'énumérateur doit permettre à deux représentants de chaque parti politique opposé dans le district électoral d'être présents au lieu de revision, mais aucun représentant ne doit, sauf avec la permission de l'énumérateur, avoir le droit de prendre part aux procédures ou d'y intervenir.

Une fois révisée et corrigée par l'énumérateur, la liste est remise au registraire d'électeurs. Celui-ci est tenu de la modifier pour la rendre conforme, s'il y a lieu, aux décisions du juge siégeant en ce genre d'appels.

Les listes électorales ainsi dressées et certifiées constituent les listes fondamentales d'un régime de revision annuelle. Mais, entretemps, elles existent de façon continue et ne peuvent plus être modifiées, si ce n'est à la période fixée entre le 15 mai et le 1er juillet de chaque année.

REVISION ANNUELLE

Chaque année, à partir de 1935, aura lieu une revision des listes électorales. Elle se fera du 15 mai au 1er juillet.

Dès le début d'avril, le registraire lancera un avis qui sera affiché dans tous les bureaux de poste et qui spécifiera:

(a) L'endroit où les endroits du district électoral, et les époques où, pendant la période de revision, le registraire d'électeurs peut être trouvé et sera en disponibilité pour l'expédition des affaires relatives à cette revision;

(b) Les jours où commence et finit la revision;

(c) Les limites de tous les arrondissements de scrutin situés dans le district électoral;

(d) S'il y a lieu, tout autre renseignement ou avis, y compris les avertissements que le commissaire d'élections peut donner.

Tout électeur peut toujours durant le mois d'avril de chaque année déposer, entre les mains du registraire d'électeurs du district électoral où est situé l'arrondissement de scrutin dans lequel cette personne réside, une demande signée selon la formule No 8 qui doit être ajoutée aux listes existantes de cet arrondissement de scrutin. Le registraire doit afficher dans son bureau le nom de chacun de ces requérants à ce titre et le tenir affiché durant au moins deux semaines, et l'expédier par la poste au bureau de poste, et l'y faire afficher durant au moins deux semaines dans le bureau de poste compris dans le sous-arrondissement de scrutin où réside le requérant, ou, s'il n'y existe pas de bureau de poste, alors dans le bureau de poste qui en est le plus rapproché.

Par la suite, s'il n'a pas raison de douter de la bonne foi de la requête, il doit ajouter le nom du requérant à la liste électorale de l'arrondissement de scrutin où réside cette personne.

Sur réception d'un avis de contestation suivant la formule No 26, le registraire d'électeurs doit envoyer à la personne dont le nom est contesté un avis suivant la formule No 27 en y attachant une copie de l'avis de la contestation et enjointant le lieu et la date de la séance du tribunal de revision à laquelle la contestation sera entendue. L'avis doit être expédié par courrier recommandé et adressé à la personne dont l'adresse figure sur la liste où son nom se trouve; et lorsque l'adresse énoncée dans l'avis de contestation déposé entre les mains du registraire diffère de celle qui figure sur la liste, le registraire doit envoyer aussi, par courrier recommandé, à cette personne, une copie de l'avis selon la formule No 26 expédiée à l'adresse énoncée dans l'avis de contestation.

Dans le cas d'un illettré, il est prévu que le requérant pourra être inscrit sur la liste pourvu qu'il fasse sa marque en présence de deux électeurs dûment inscrits, et que sa demande soit signée par ces deux témoins.

...

Il suffit de parcourir ce sommaire de la nouvelle loi pour constater que, désormais, un électeur ne sera sur la liste que s'il se donne la peine d'y voir.

LES PROMESSES DE M. BENNETT

Pour mémoire, il n'est pas mauvais de rappeler quelques-unes des promesses que M. Bennett répandait à profusion au cours de l'élection de 1930, d'un bout du pays à l'autre.

L'effet est hilarant si l'on rapproche les paroles d' alors des discours plus récents de M. Bennett, depuis qu'il est devenu premier ministre. Les rododromes ont fait place à des vœux prudemment exprimés. Et, en regard des conditions actuelles, cela équivaut à un piteux aveu d'impuissance.

GAZETTE, (Montréal), 18 juillet 1930.

Le Canada était alors dans un "état critique". Le chômage sévissait sur une échelle sans précédent dans l'histoire de notre pays. Et tout cela est dû à la politique du gouvernement d'Ottawa.

GAZETTE, (Montréal), 18 juillet 1930.

"Le chômage est devenu un problème national pour le Canada. C'est le résultat direct de neuf années d'une politique économique néfaste appliquée par les libéraux sous le premier ministre King. Le gouvernement King ne peut échapper au reproche de n'avoir pas su réaliser que le premier devoir du gouvernement canadien est de procurer du travail aux Canadiens."

JOURNAL, (Ottawa), 12 juin 1930.

"Notre industrie laitière est ruinée. Nous avons aujourd'hui 140,000 vaches de moins qu'en 1925, et la réduction est au moins égale dans le nombre des pores."

HERALD, (Calgary), 13 juin.

"Je suis maintenant convaincu que le chômage a cessé d'être local ou provincial pour devenir un problème d'importance nationale. Il a dépassé les limites étroites de Calgary ou de l'Alberta pour s'étendre aux larges extrémités de notre Dominion. Par ma voix ou mon vote je ne permettrais jamais que ce pays s'engage dans le système du "dole". Je ne permettrais qu'à ceux qui sont disposés à travailler, et qui n'en sont pas empêchés physiquement, de participer aux avantages éventuels. Mon devoir est de leur trouver du travail. ... Il y a de grandes oeuvres nationales qui peuvent être entreprises en temps de misère et de dépression. ... Ces travaux seront entrepris, et je proposerai au parlement de formuler un plan défini pour le secours permanent. Le parlement attaquera le problème national et améliorera les conditions de sorte que, l'hiver prochain, le peuple canadien n'aura pas à subir la crise qui l'accable aujourd'hui sans qu'il ait de remède à sa portée."

A EDMONTON, le 13 juin (Journal d'Ottawa).

"J'ai parlé du chômage hier soir à Calgary", déclara le chef conservateur.

"Nous devons faire face à ce problème sans délai."

"J'accepte le défi et je répète que je convoquerai le parlement le plus tôt possible afin de trouver une solution immédiate, — à savoir: de l'ouvrage pour tous ceux qui veulent et qui peuvent travailler. Cela."

Or, malheureusement, trop de gens restent indifférents, sauf à l'approche d'une élection. Mais, tard la nouvelle loi, il sera trop tard. Aucun changement ne peut être fait à la liste, sauf durant la période fixe du 15 mai au 1er juillet de chaque année. Et il sera impossible de voter en étant assermenté au poll.

Il importe donc que tous les libéraux actifs s'emploient à faire inscrire les gens autour d'eux, les jeunes qui atteignent l'âge de vingt-et-un ans, particulièrement, et les nouveaux venus dans le district.

Et c'est maintenant qu'il importe de s'employer à cette fin, car tout indique que les élections auront lieu avant la revision annuelle qui ne commencera qu'en mai prochain.

Il est du devoir de chacun de voir à ce que son nom soit sur la liste, et surtout qu'il y reste.

Il faut que cette nouvelle loi, — même si ce n'était guère son but, — ait pour effet de rendre les électeurs conscients et plus désireux que jamais d'exercer leur privilège de citoyen.

HORRIBLES ASSASSINATS

LE ROI DE YUGOSLAVIE ET PLUSIEURS AUTRES VICTIMES

Le roi de Yougoslavie, Alexandre Ier, a été assassiné, mardi dernier, à Marseille où il venait d'arriver pour une visite de bonne entente.

20 balles furent tirées sur l'auto du roi, dans lequel se trouvait aussi Louis Barthou, ministre des affaires étrangères de France.

L'assassin, un homme bien bâti d'à peu près 40 ans, et pauvrement vêtu, a été saisi par la foule et presque lynché. La police le secourut, mais on dit qu'il est mourant dans un dépôt de journaux, près de la Bourse.

M. Louis Barthou a succombé à ses blessures.

Le roi Alexandre avait 45 ans et monta sur le trône en 1921, après s'être distingué dans la guerre des Balkans en 1912 et dans l'armée serbe qui retraits devant les troupes austro-hongroises durant la Grande Guerre.

Il dirigea le gouvernement serbe en exil à Corfou.

Il retourna à son armée après avoir visité les capitales alliées et fut nommé régent, devenant roi à la mort de son père.

La reine est Marie, fille de l'ex-roi Ferdinand de Roumanie.

M. Louis Barthou était l'un des hommes les plus réputés de la France; homme d'Etat, écrivain remarquable, membre de l'Académie française.

On ne croit pas que cet horrible assassinat provoque des complications internationales.

Mais voici quelque chose de mieux encore:

"Je veux la position et le pouvoir de façon à servir mes compatriotes canadiens."

"Ne nous laissons pas tromper", dit-il au cours de son discours, "attaquons de front nos problèmes. Des actes, et non des paroles."

Monsieur King a déclaré, dit le chef de l'opposition, que M. Bennett aurait tort de convoquer le parlement sans avoir des projets constitutionnels à lui soumettre. "Or, dit-il, j'ai pleinement considéré des projets constitutionnels à soumettre au parlement; sans quoi je n'aurais pas promis, au cas où j'arriverais au pouvoir, de convoquer une session spéciale après le 28 juillet pour faire cesser le chômage. Nous nous proposons de hâter nombre d'entreprises nationales qui s'inscrivent dans le but d'assurer de l'ouvrage et non de simples promesses aux ouvriers: Des gages, et non la charité."

CHATHAM, N.-B., 11 juillet.

"Je me propose, au cas où nous obtiendrions le pouvoir, de convoquer une session du parlement aussitôt après le 28 juillet pour discuter le problème du chômage, pour autoriser des entreprises nationales, qui donneront du travail aux ouvriers. De même coup, j'ai l'intention de faire adopter telles mesures qui permettront aux Canadiens de rivaliser avec les nations du monde avec des chances égales. Alors sera écarté l'effrayant du chômage."

MONCTON, N.-B., 10 juillet.

"Le parti conservateur trouvera du travail pour tous ceux qui veulent travailler, ou il périra à la tâche. Il convoquera le parlement à la date la plus rapprochée possible, après le 28 juillet, et prendra telles mesures qui mettront fin à cette condition tragique du chômage, et ramènera la prospérité au pays tout entier. ... M. King promet de considérer le problème du chômage. Je promets de mettre fin au chômage. Quel plan préférez-vous?"

MONTREAL, 28 juin.

Le parlement sera convoqué pour trouver une solution à un problème qui dépasse le cadre municipal, qui dépasse même le cadre provincial et est devenu un problème national. Il peut devenir nécessaire de hâter de vastes entreprises nationales de façon à donner de l'ouvrage."

RENFREW, le 16 juillet.

"Je ferai adopter des mesures tarifaires qui assureront aux Canadiens une chance égale, ou sinon je périrai à la tâche. Nous protégerons, en même temps, l'ouvrier aussi bien que le consommateur. Il n'y aura aucune exploitation."

PROVINCE, VANCOUVER, 18 juin.

"Quand je serai premier ministre, après le 28 juillet, je verrai à ce que mes promesses soient tenues, ou le gouvernement perdra le pouvoir en ce faisant."

HERALD, Calgary, 13 juin.

"Je suis un homme comme vous tous, un de vos concitoyens. J'ai les mêmes responsabilités que tout homme dans cette position, et je ne pourrais faire des promesses à la légère sans être prêt à les remplir jusqu'à la dernière syllabe, et je ne le ferai pas."

FREE PRESS, Winnipeg, 10 juin.

"Ce sera le devoir du parti conservateur de voir à ce que notre tarif serve aussi bien le consommateur que le producteur. Avec le contrôle qui convient, le tarif assurera nos propres marchés aux producteurs, et la concurrence intérieure aura pour effet de contrôler les prix. Si un producteur s'avise d'exiger un prix excessif, je l'empêcherai."

M. DAVID

ET LA MARCHE DES IDEES DU PARTI LIBERAL.

(Du Soleil)

Pendant ce bel automne canadien qui débute si heureusement, les hommes politiques tiennent des assemblées de plus en plus nombreuses. Ce sont les éloquentes préliminaires des campagnes électorales de l'année prochaine, date que les libéraux attendent avec impatience, et les conservateurs avec de si justes alarmes. Nous constatons que nos amis ont préparé toute une série d'assemblées auxquelles chacun à leur tour, seront conviés les électeurs de chaque comté ou de chaque région.

Ministres et députés du district de Québec sont particulièrement actifs, recherchant toujours volontiers le contact populaire, portant aux foules la bonne parole, à la fois modératrice et victorieuse, du parti libéral. A l'occasion, MM. Tascheval, Francoeur et Godbout acceptent les invitations cordiales qui leur sont faites de prêter le concours de leur voix, de leurs talents de leurs convictions, dans les grandes réunions que leurs amis ministériels tiennent dans des districts plus éloignés.

Cet exemple nous porte à formuler un vœu qui vient tout droit du coeur de la population québécoise. Pourquoi ne nous est-il pas donné, dans le district de Québec, d'entendre plus souvent l'éloquence chaude, vibrante et inspiratrice, de M. Athanase David? Trop peu nombreux sont ceux de ses admirateurs de cette partie de la province qui aient parfois l'occasion de l'écouter à l'Assemblée législative ou à la radio. Il y a de bons libéraux, par centaines de mille, dans les régions du golfe, de la rive sud, ou du Québec septentrional, qui n'ont jamais eu l'occasion de s'exalter noblement aux accents de ce beau verbe français que parle M. David avec tant d'idéal. Ils en souffrent d'autant plus qu'ils savent, par oui-dire, qu'ils sont privés de l'aliment sain et substantiel de la plus pure doctrine libérale.

Nous serait-il permis de suggérer à la députation du district de Québec d'inviter tout spécialement M. David à participer à quelques assemblées régionales, pour procurer à nos populations les plus éloignées la fête désirée d'entendre ce maître de l'éloquence politique? Connaissant le dévouement du Secrétaire général de la Province, nous sommes convaincus qu'il n'hésiterait pas à consentir les sacrifices de temps et d'énergie nécessaires à la cause qui lui est chère et qu'il sert avec tant de brio.

M. David n'est pas un orateur auquel on impose un sujet particulier. Il parle toujours d'abondance et sa préparation médiate, ainsi que sa rare culture, en fait un improvisateur heureux. Mais s'il nous était permis de formuler une préférence, nous lui demanderions de reprendre, chez nous, le thème magnétique qu'il a traité naguère au congrès de la jeunesse libérale, à Montréal. Au dire des auditeurs québécois de cet orateur, ce jour-là, il s'est montré, par la noblesse de son inspiration, par son souffle entraînant, par son élévation de pensée, le digne fils de la politique et patriotique de Sir Wilfrid Laurier.

On en a pu juger par l'écho que la presse canadienne fait encore à cette pièce oratoire, à sa fière revendication en faveur de l'apport magnétique du Canada français à la grandeur de la nation canadienne, à ce stimulant de la diversité intellectuelle et morale des races dans une unité nationale qui n'en est plus belle, plus féconde, et plus sûre, de cette union généreuse de l'idée libérale avec la tradition religieuse qui n'a rien à redouter d'elle.

Si M. David trouve notre zèle indiscret, la faute en est à l'enthousiasme qu'il a créé et à une chaude insistance de la part de ses amis politiques de Québec, qui nous pressent de formuler publiquement un vœu sincère. L'âme libérale de Québec invite cordialement cet orateur distingué, et nous aimons à penser qu'une acceptation généreuse répondra bientôt à ce chaleureux appel.

(A suivre)

MELI-MELO

FEU L'ABBE GEOFFRION

La Presse a fait l'éloge du regretté curé de Saint-Jérôme en annonçant sa mort soudaine.

Voici ce que la Presse dit:

DEUIL A SAINT-JEROME

M. l'abbé Joseph-Clément Geoffrion, curé de Saint-Jérôme, vient de mourir après une courte maladie. Ce prêtre n'était pas seulement le dévoué pasteur de sa paroisse, il possédait aussi une belle formation ecclésiastique qui lui servait à souhait. Il fut fait docteur en théologie, puis en philosophie et enfin en droit canonique. Il s'était perfectionné dans l'enseignement au collège de L'Assomption et il était allé parfaire ses études au Collège Canadien à Rome. Mais, vicaire forain, il fit profiter plusieurs paroisses de ses vastes connaissances, possédant en plus les qualités indispensables à l'homme d'église voulant accomplir une oeuvre durable, efficace, telles que pitié, générosité, bonté. A Saint-Jérôme, ses ouailles le trouvaient en lui l'ami sincère, le prêtre dévoué, mais aussi l'administrateur compétent et économe, tenace et prévoyant. Les oeuvres de jeunesse, de l'enfance, les pauvres, les miséreux, les vieillards trouvaient en lui un protecteur et un ami. Il sera vivement regretté de tous ceux qui le connurent, apprécièrent son talent et ses dons du coeur et de l'esprit. La "Presse" s'associe au deuil de tous les citoyens de la ville de Saint-Jérôme et prie les membres de la famille du défunt d'agréer l'expression de ses profondes condoléances.

...

LA POLITIQUE DE DOUMERGUE EST APPROUVEE

Les élections cantonales, qui viennent d'avoir lieu en France, ont été favorables au gouvernement Doumergue.

La France lui a accordé franchement son appui. La gauche socialiste et communiste perd six sièges.

...

LE CONGRES DE COLONISATION

Des invitations à assister au congrès de colonisation qui s'ouvrira à l'hôtel du gouvernement, à Québec, le 17 du courant, ont été adressées, aux personnalités les plus marquantes de notre vie religieuse, politique ou sociale.

L'honorable Irénée Vautrin a déjà reçu de nombreux plans ou ébauches de systèmes, de la part de ceux qui s'intéressent au mouvement de colonisation et de retour à la terre. On nous affirme qu'il y a au moins 25 propositions différentes. Toutes les propositions raisonnables seront étudiées, au cours du congrès qui durera deux ou trois jours.

Des évêques, des missionnaires-colonisateurs, les représentants des associations qui s'intéressent au mouvement, enfin tous ceux qui peuvent et doivent faire au gouvernement les suggestions qu'ils croient à propos assisteront au congrès.

...

"LES ANNALES"

Les Mystères de la Chambre Noire Américaine prennent fin dans les Annales du 28 septembre, ainsi que le passionnant roman de Benrath: "Un Bal au château de Koblown". Une page vieille de cent ans, tirée du fameux ouvrage de Louis Reybaud, s'applique avec une évidence étonnante au temps présent. Les Annales la publient.

C'est une véritable trouvaille. Signatures d'Yvonne Sarcey, André Billy, Gérard Bauer, Pierre Bost, Armand Pierhal. Partout, le numéro: 2 francs.

...

PENSEES

Telle est la fin de toute histoire humaine: l'âme seule reste en face de Dieu seul! — P. de Ravignan

Que nos efforts soient plus ou moins favorisés, il faut, quand on quitte la vie, pouvoir se dire: "J'ai fait ce que j'ai pu." — Pasteur

...

Les obsèques de M. le curé Geoffrion

La population jérémienne toute entière a tenu à donner un dernier témoignage de son attachement à monsieur l'abbé Joseph-Clément Geoffrion, curé de Saint-Jérôme depuis bientôt six ans, emporté par une attaque d'urémie dans la nuit de vendredi dernier. Une foule de plus de six mille personnes assistaient à ses obsèques, lundi dernier.

M. Geoffrion est le quatrième curé décédé en fonctions à Saint-Jérôme depuis l'érection de la paroisse canonique dont on vient de fêter le centième anniversaire.

Transportée de l'Hôtel Dieu au presbytère de Saint-Jérôme dans le cours de l'après-midi de vendredi dernier, la dépouille mortelle y fut exposée durant toute la journée de samedi et une partie de la journée de dimanche dernier.

A quatre heures dimanche après-midi la translation des restes fut faite du presbytère à l'église, présidée par M. le chanoine Albert Valois, représentant de l'archevêché de Montréal; MM. les abbés Georges Chartier, curé de Saint-Edouard, et Louis-Ph. Choquette, curé de Saint-Louis de Gonzague, Montréal, assistaient M. Valois.

Les porteurs étaient MM. les abbés J.-N. Gauthier, L. Pineault, curé de Sainte-Cunégonde, A. Pineault, visiteur des écoles, J.-A. Lamarche, de Sainte-Scholastique, R. Brouillet, et René Desjardins vicaire à Saint-Jérôme.

Une foule de près de 8000 personnes était massée aux abords de l'église et du presbytère. Assistaient à cette cérémonie, outre les prêtres ci-haut mentionnés: M. le chanoine Raoul Drouin, de l'archevêché de Montréal, MM. les abbés J.-C. Jetté, curé de Saint-Bernard, J.-U. Demers, curé de Sainte-Rose, L.-A. Boissau, curé de Sainte-Scholastique, Rod. Labelle, curé de Brébeuf, Léonidas Desjardins, curé de Saint-Germain d'Outremont, Henri Lecomp, supérieur du séminaire de Sainte-Thérèse, Ed. LaFortune, chapelain au collège Commercial de Saint-Jérôme, P.-Emile Gauthier, chapelain au pensionnat des SS. Anges, Georges Thout, principal de l'École normale de Saint-Jérôme, A. Lemay, Ant. St-Pierre, L. Bazinet et Georges Clément, du séminaire de Sainte-Thérèse; Paul-Emile Mathieu, vicaire à Sainte-Scholastique, Florent Beaudoin, vicaire à Notre-Dame des Victoires, Georges Jodoin, vicaire à Saint-Jean de la Croix, R. P. Renut, P.S.M., de Charlevoix, Hervé Thinel, eccl., A. F. Lallier, desservant de Saint-Jérôme, Camille Mayer, Paul Laocle et Ferdinand Léveillé, vicaires à Saint-Jérôme.

L'office des morts fut récité et la dépouille mortelle resta exposée dans l'église durant toute la nuit. Des constables de la ville de Saint-Jérôme firent continuellement la garde près du catafalque.

Lundi matin à dix heures, fut chanté un service solennel pour le repos de l'âme du curé Geoffrion. Monseigneur Anastase Forget, évêque de Saint-Jean, officiait assisté de M. le chanoine Sylvestre. Les diacres d'honneur étaient MM. les chanoines Binette et Drouin. Les diacre et sous-diacre d'office étaient MM. les abbés Fleury, curé de Sainte-Léon, et L.-P. Choquette, curé de Saint-Louis de Gonzague. Le maître de cérémonies était le secrétaire de monseigneur Forget, M. Armand Racicot.

La chorale de Saint-Jérôme, sous la direction de M. Eugène Richer, maître de chapelle, a exécuté la messe de Pèrosi et le Beati Mortui de Mendelssohn. Les solistes fu-

rent MM. E. Vanier, E. Sigouin, J.-C. Marchand, J. Gascon, J. Fortier, A. Renaud, Paul Valade, Maurice Sanscartier, Jos. Audet, Gabriel Cusson, Alfred Normandin. L'orgue était touché par M. Chs.-Ed. Marchand.

Durant le service des messes furent dites aux quatre autels latéraux par MM. les abbés Georges Jodoin, Donat Godin, Paul Cléroux et Rod. Labelle.

A huit heures, lundi matin, une messe fut chantée par M. René Desjardins, vicaire à Saint-Jérôme, assisté de MM. Ferdinand Léveillé et H. Thinel, comme diacre et sous-diacre. Cette messe à laquelle assistaient 2,500 enfants avait été demandée spécialement par les enfants et les institutrices des écoles de la ville.

Au choeur, durant le service solennel, on remarquait: Monseigneur Conrad Chaumont, vicaire général du diocèse de Montréal, Monseigneur G.-M. Lepaillier, P.D. P.A., curé de la Nativité d'Hochelaga, et MM. les abbés Albert Pineault, de Verdun, Henri Bélanger, curé de Saint-Sophie, Phil. Desmarchais, de l'éminence de Ste-Thérèse, Thér. Charette, Alp. Forget, curé de St-Edmond, G. Sanche, curé de Saint-Placide, P. Roy, de Sainte-Claire, J.-B. McLeod, Georges Thout, principal de l'École normale, P.-E. Cusson, H. Papineau, curé de Le Sage, P.-D. Labrèche, curé de N.-D. de S.-Jean, Edmond Ouellette, s.s.s., Olivier Dubé, s.s.s., M. Clermont, chanoine, curé de Saint-Barthélemi, Ls.-Nap. Dubuc, curé de Saint-Charles, P.-A. Bourassa, curé du Sacré-Coeur, E. Léonard, aumônier à l'Asile de la Providence, L. Du Bois, curé de Saint-J.-Vier, Georges Chartier, curé de St-Edouard, Louis Borrell, aumônier du Mont de la Salle, J.-U. Geoffrion, curé du Trés-Saint-Rédempteur, Montréal, Georges Dufresne, vicaire à Sainte-Cunégonde, Arthur Desclènes, curé de Saint-Brigide, J.-A. Cadot, curé de Saint-Anne, J.-A. Perreault, curé de Saint-Marc, J.-A. Chaspeaux, curé de l'Abord à Plouffe, J.-E. Bélaire, curé de Saint-Bernard, Brune Vezeau, vicaire à Sainte-Anne, no Vezeau vicaire à Sainte-Anne des Plaines, Albert Cousineau, c.s.c., curé de Saint-Laurent, Georges Thérrien, vicaire du Trés-Saint-Rédempteur, Edouard LaFortune, aumônier, Saint-Jérôme, Percival Caz, professeur à Ste-Thérèse, Fr. Pierre, directeur, Frère Eusèbe, du collège commercial de Saint-Jérôme, Eugène-L. Marsolais, curé de Lachute, J.-A. Gibeault, curé à Sainte-Adèle, Léopold Ladouceur, du séminaire de Sainte-Thérèse, Ferdinand Comte, vicaire à Saint-Louis de Gonzague, Henri Deslong, chanoine, curé de Saint-Antoine, D. Toupin, curé de Cartierville, Geo. H. Dugal, aumônier, Léo Vaillancourt, de Cartierville, H. Lacompe, supérieur du collège de Sainte-Thérèse, D.-H. Robillard, professeur à l'Université de Montréal, Henri Gravel, vicaire à Saint-Barthélemi, Victor Geoffrion, curé à Lacolle, André Plante, curé de Saint-Vincent de Paul, J.-B. Bazinet, curé de Sainte-Agathe, R. P. Renut, ptre S. M. T., Féréol Jobin, curé de Varennes, J.-O. Maurice, Université de Montréal, Florent Beaudoin, vicaire de Notre-Dame des Victoires, R. Bazin, curé de Saint-Faustin, Th. Paquette, aumônier à l'Institut des Sourdes-Muettes, L. Pauzé, c.s.c., Saint-Laurent, A. Derome, curé de Saint-Christophe, J.-C. Jetté, curé de Saint-Bernard, Pierre-L. Pineault, Sainte-Cunégonde, A. Bélanger, Saint-Augustin, J.-Albert

Bastien, aumônier de Villa Maria, Chs. Dionne, aumônier à l'Hospice Sainte-Cunégonde, D. Charbonneau, du Sacré-Coeur, J.-U. Demers, curé de Sainte-Rose, J.-Avila Roch, chanoine sup S. M. E., L.-A. Desjardins curé de Saint-Clément de Viauville, A. Falardeau curé de Sainte-Lucie, Provost curé du Sacré-Coeur, Lachute, Rodrigue Labelle, curé de Brébeuf, P.-D. Filion, C.-A. Sainte-Monique, Hervé Lussier, collège de l'Assomption, E. Cloutier, curé de Lachute, P. Gauthier, supérieur du Collège de l'Assomption, O. Béliveau, Saint-Benoît, S. Pelletier, procureur du collège de l'Assomption, A.-Clé. Robillard, ancien curé, P.-Z.-G. Manfrani, O.S.M., curé de Notre-Dame de la Défense, J.-R. Granger, Notre-Dame du Rosaire, J.-C. Sylvio Cloutier, curé de Saint-Jean de la Nativité, Pigeon, vicaire à Saint-Stanislas, J.-E. Charbonneau, curé à Saint-François d'Assises, Eugène Thérrien, curé de Val-Morin, Edouard Hébert, curé de Notre-Dame des Victoires, Z. Dufort, Saint-Jean de la Croix, Ph. Labelle, Sainte-Thérèse, F. Prével, p.s.m., Charlemagne, H. Monty, curé de Val-David, Paul Jarry, Collège de l'Assomption, Emile Jarry, Armand Dubreuil, Donat Martineau, du collège de l'Assomption, C. Pigeon, vicaire à Saint-Stanislas, H. Lorange, vicaire à Hochelaga, J. Lessard, curé de Saint-Lambert, J.-A. Papineau, curé de Sainte-Catherine, Honoré Lapointe, c.s.c., curé Foucher, Saint-Stanislas, Bouchard, Brownsburg, curé S. Gascon, Saint-Philomène de Rosemont, R. Brouillet, curé Lachapelle de Saint-Jean-Berchmans, C. Filiatrault, H. Thinel, P.-E. Gauthier, Lucien Desjardins, représentant le curé Thérrien de N.-D. des SS. Anges de Lachute, Albert Benoit, curé d'Auntsie, H. Raynault, de Sainte-Monique, Adrien Robillard, desservant de la paroisse de Saint-Jérôme, Paul Labelle, Camille Mayer, René Desjardins, et Ferdinand Léveillé, vicaires à Saint-Jérôme.

La direction des funérailles était confiée à M. Hervé Trudel de Saint-Jérôme et les placiers étaient les membres du Cercle de La Durantaye.

Conduisaient le deuil: MM. Aimé Geoffrion, de Montréal, et Philéas Geoffrion, de Varennes, frères du défunt; MM. Jacques Jodoin, Théophile Jodoin et Langevin, beaux-frères; Laurent Geoffrion, Jos. Geoffrion, de Varennes, Jacques Jodoin, de Montréal, Félix Jodoin, Raymond Langevin, Arthur Hébert, Gaspard Bissonnette, de Varennes, neveux, M. Léonidas Geoffrion, de New-Bedford, Mmes Théophile Jodoin, Jacques Jodoin, Langevin, Aimé Geoffrion, Philéas Geoffrion, Mlle Aurèle Jodoin, Mme Beauchemin, Mlle Berthe Langevin, Mmes Vves Ambroise, Provost et Xavier Provost, de Varennes, Aimé Geoffrion et Octave Geoffrion, de Saint-Charles sur le Richelieu.

Dans le cortège on remarquait le sénateur Jules-Edouard Provost, M. L.-E. Parent, député de Terrebonne, Mme L.-E. Parent; l'honorable Bruno Nantel, le maire de la ville de Saint-Jérôme, M. Emmanuel Berte, les échevins Lucien Giraldeau, Anthony Lessard, Charlemagne Huot, G.-Ed. Hamel, Armand Filion, et Antoine Vaillancours, M. Wilfrid Rochon, maire de la paroisse de Saint-Jérôme, le docteur Alfred Cherrier, l'honorable juge Philémon Cousineau, J.-H. Desjardins, maître de poste, J.-W. Cyr, shérif, Jos. Fortier, protonotaire, des représentants des Chevaliers de Colomb, des Artisans Canadiens-Français, des Forestiers Catholiques, du Cercle de La Durantaye, des Tertiaires de Saint-François, tous les notables de la ville et de la campagne, M. Emile Lauzon, percepteur, les marguilliers MM. Adonias Raymond, marguillier en charge, MM. Moïse Francoeur et J.-B. Brunet, et la plus grande partie de la population de Saint-Jérôme.

Ont aussi été remarquées les révérendes Soeurs Marie-Aimé du Sacré-Coeur, Marie-Ange, Marie-Antonio, Antoinette de Jésus, Marie-Athala, Marie-Félicien, Marie-Alexandre, Marie-Firmin, de l'École normale de Saint-Jérôme, la révérende mère Saint-Bruno, supérieure générale des SS. Grises de la Croix d'Ottawa, Mère Saint-Bernard de Sienna, assistante générale, Mère Saint-Josaphat, Economie générale, Soeur Majella, supérieure du couvent d'Hawkesbury, Soeur Saint-Omer, Saint-Gérard, toutes des Soeurs Grises de la Croix, les révérendes Soeurs Marie-Adalberge, supérieure, Marie-Odilon de Jésus, Marie-Aldégonde, Marie-Aline, Félix de Valois, Marie Julie, Marie-Raymond, Marie de l'Ascension, Marie-Marc de Rome, Marie Marguerite d'Youville, Marie-Louis-Anselme, Donald du Sacré-Coeur, Stanislas des Anges, Louise du Sauveur, Anne des Anges, des SS. de Ste-Anne; mère Gerin-Lajoie, supérieure générale, Mère Anna Verdeland, Mère Marie Thérèse des SS. Notre-Dame du Bon Conseil, une vingtaine d'élèves de l'École normale et une délégation d'une cinquantaine d'élèves du Pensionnat des SS. Anges. Une délégation des Dames de Sainte-Anne, des Enfants de Marie, de la Ligue du Sacré-Coeur.

A midi, selon le vœu exprimé par le défunt, on transporta le corps à Varennes, pour l'inhumation. La fanfare de Saint-Jérôme et des milliers de personnes escortèrent le char funèbre jusqu'à la

sortie de la ville. Environ 800 personnes et 150 automobiles de Saint-Jérôme accompagnèrent la dépouille mortelle jusqu'à Varennes où le corps fut reçu à l'église par M. le curé Féréol Jobin qui prononça l'absoute. Un Libera fut chanté auquel officiait M. l'abbé Ls.-P. Choquette, curé de Saint-Louis de Gonzague, assisté de MM. Paul Desroches, cousin du défunt, et J.-C. Jetté, curé de Saint-Bernard. Au choeur on remarquait, outre les vicaires de Saint-Jérôme, MM. les abbés Parmenas-Georges Coallier, aumônier de l'Hospice à Varennes, L.-E. Brossard, chapelain du collège, Elzcar Choquette, chapelain de l'hôpital Notre-Dame, Henri Langlois, professeur au collège de l'Assomption.

Une foule d'environ 3000 personnes assistaient à l'inhumation. Les porteurs étaient MM. les abbés Adrien Robillard, desservant, Camille Mayer, Ferdinand Léveillé, Paul Labelle, René Desjardins, vicaires à Saint-Jérôme, et Ed. LaFortune, aumônier au collège de Saint-Jérôme.

Un grand nombre de télégrammes et de marques de sympathie ont été adressés à la famille du regretté disparu et aux prêtres de la cure de Saint-Jérôme.

Une multitude d'offrandes de messes, de bouquets spirituels ont été déposés sur la tombe de M. le curé Geoffrion.

Des condoléances ont été officiellement exprimées par les conseils municipaux, les commissions scolaires de la ville et de la paroisse, par le Conseil des Chevaliers de Colomb.

CONDOLEANCES

A une session spéciale du Conseil municipal de la ville de Saint-Jérôme, tenue le cinquième jour d'octobre mil neuf cent trente-quatre, et à laquelle étaient présents Son Honneur le maire Emmanuel Berte, et MM. les échevins Armand Filion, Charlemagne Huot, Georges-Ed. Hamel, Lucien Giraldeau, Antoine Vaillancourt et J.-Antony Lessard, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, la résolution suivante est adoptée:

"Les membres du Conseil municipal de la ville de Saint-Jérôme et la population toute entière apprennent avec le plus profond regret, le décès du Révérend Joseph-Clément Geoffrion, curé de cette paroisse depuis six années.

"M. le curé Geoffrion a su diriger les affaires spirituelles et temporelles de la paroisse de la manière la plus sage. C'est une lourde perte pour tous.

"Il a cultivé l'amour de Dieu dans les coeurs et par ses connaissances approfondies, étant docteur en théologie, en philosophie et en droit canon, il a renseigné ses paroissiens sur la religion, seul moyen de salut.

"Charitable, dévoué, ne comptant ni son temps ni ses peines, il s'est attiré le plus grand respect de la part de ses paroissiens.

"Le conseil municipal se joint à la population de Saint-Jérôme pour offrir au clergé et à la famille du défunt ses plus sincères sympathies dans le grand malheur qui les frappe.

Que copies des présentes soient transmises au clergé, à la famille ainsi qu'aux journaux.

BAVARDAGES

Un journal donnait l'autre soir la recette pour raccommoder les œufs dont la coquille est fêlée et qui risqueraient de se vider pendant la cuisson. Il suffit de frotter la fêlure avec du jus de citron et on peut faire cuire l'œuf à la coque sans danger.

Un ami dont les réparties sont terribles m'a déclaré après lecture faite que la recette réussit rarement à raccommoder les têtes fêlées!

Au Japon, dit-on, on lave le linge sale en l'attachant derrière une chaise et on le laisse ainsi traîner à l'eau courante jusqu'à ce qu'il soit net. C'est pourtant ce que de mes yeux j'ai vu près de Val-David, au cours de l'été dernier. Excellent moyen de prouver sa paresse!

Voici un très joli proverbe chilien: "Quand les sabres sont rouillés et les haches luisantes; quand les prisons sont vides et les greniers pleins; quand les cours des tribunaux sont converties par l'hérésie; quand les médecins vont à pied et les boulangers en voiture, c'est que les affaires vont bien et que le pays est bien gouverné". Ce proverbe pourrait avec avantage être recommandé à tous les pays de l'univers bien malade depuis quelques années. Par le temps qui court, la course aux armements se fait de jour en jour plus rapide, et il n'y aurait pas à s'étonner si demain la menace d'une guerre se faisait sérieusement sentir. Un vieux disant l'autre jour: "Ça prendrait une bonne guerre pour tout laver le vieux linge sale!" C'est un peu vrai, mais l'expérience du passé nous prouve ce qu'il en coûte à l'univers pour effectuer ce "lavage"!

On trouve des choses surprenantes en feuilletant les vieilles revues. J'ai lu, dans un magazine de 1803, qu'il avait été déposé devant la L.

Ce qu'il y a de mieux pour le rhume des enfants



Les mères de deux générations ont fourni la preuve que Vicks Vaporub est le moyen certain de soulager le rhume. C'est ce qu'il y a de meilleur pour les enfants ainsi que pour les adultes. Agissant par ses vapeurs et comme un cataplasme, il arrête le rhume plus rapidement. Pas de drogues qui bouleversent les digestions délicates et amoindrissent la résistance.

VICKS VAPORUB

gisature de l'Ohio, un projet de loi qui se résumait à ceci: "Sera puni d'une amende de \$1. à \$300.00 ou de six mois à deux ans de prison, tout homme marié qui se fera passer pour garçon, et qui, en dissimulant sa qualité d'époux, aura fait assidûment la cour à une femme".

Divers représentants avaient fait introduire un amendement à l'effet que les mêmes peines s'appliqueraient aussi aux femmes mariées essayant de se faire passer pour célibataires auprès des jeunes gens.

Les sénateurs, plus galants que les représentants, ont biffé l'amendement à l'unanimité. Le propos n'a pas voulu donner ses raisons personnelles, et comme le texte de loi n'a pas vécu longtemps, il n'y a guère eu de disciples d'Adam pour lui reprocher cette galanterie peu banale.

Il en est des écritures comme des lettres: il en est qui sont compromettantes. On pouvait lire dans un parc cet écriteau peu banal, composé avec toute la bonne foi possible et qui pouvait à certains moments prêter à confusion et être responsable de terribles conséquences:

"Ces chaises sont réservées pour les dames. Les messieurs ne doivent pas les occuper avant que les dames soient assises."

Il faut, selon les bons préceptes de la politesse, laisser les chaises aux dames, mais il serait superflu, nous l'avons vu, de laisser asséoir les dames et de s'asseoir sur elles. Quel scandale apparent et aussi pour quelques-uns, quel plaisir!

Un avocat qui avait des points d'humour, à ses heures, donnait les dix points essentiels, selon lui, que doit posséder un homme avant d'aller en cour. Premièrement: beaucoup d'argent; secondement: beaucoup de patience; troisièmement: une bonne cause; quatrièmement: un bon avocat; cinquièmement: beaucoup d'argent; sixièmement: un bon conseiller; septièmement: un bon témoin; huitièmement: un bon jury; neuvièmement: un bon juge et dixièmement, beaucoup d'argent. A vous de tirer la conclusion! La question d'argent revient par trois fois, ne l'oubliez pas!

L'hiver sera doux et la neige très peu abondante, s'il faut en croire les "vieux de la vieille". On se base pour faire ces prédictions sur les faits que voici: Les guêpes ont construit leurs "nids" bien près de terre; l'an dernier, elles les avaient construits à pas moins de huit pieds du sol. Les "siffleurs" courent encore la belle aventure alors que l'an dernier, dès le début de septembre, ils étaient tous disparus. Les écrevisses auraient même manqué de prévoyance; l'an dernier, dès la fin d'août ils commençaient leur travail d'emmagasinage de provisions. De plus, il n'a pas neigé en fin de septembre, ce qui veut dire qu'il ne neigera que vers la Sainte-Catherine, et qu'à la Noël, les chemins seront encore à "dé-couvert". Qui vivra, verra.

Lu dans le carnet d'un pessimiste: "Ne vous moquez jamais du pêcheur à la ligne. C'est l'emblème de la vie. Le bouchon qui flotte sur le néant s'appelle de son vrai nom: l'espérance".

Pensée profonde d'un chef de gare, parodiant un proverbe bien connu: "Qui trop embrasse manque le train".

La langue française a des caprices et des curiosités frappantes. On cite ce fait: Un pere de famille faisant venir son fils, lui reprocha amèrement d'avoir tenté de se suicider. Le moyen employé par le fiston désespéré était la corde. Il avait donc voulu se pendre. Le pere, après avoir reproché à son fils sa conduite et son acte de folie, lui dit: Repens-toi.

Euphémiquement il lui conseilla de se rependre, tandis qu'au contraire il l'engage à se repentir. Difficulté des verbes!

Un humoriste a écrit un jour cet-

te fatale phrase: "C'est à tort que l'on prétend qu'en tirant sur un noeud, il se serre de plus en plus. En effet, plus les époux tirent sur le noeud du mariage, plus il se desserre". Qu'en pensez-vous? Tirez vous-mêmes les commentaires!

La Bruyère a écrit: "Il n'y a dans la vie d'un homme que trois événements: naître, vivre et mourir. Il ne se sent pas naître, il souffre à mourir et il oublie de vivre".

Vivre! A vouloir trop vivre les existences se dissipent en fumée, et comme vivre au sens idéal du mot est de faire quelque chose de bien, il en résulte que bien peu savent véritablement vivre leur vie...

Un statisticien français annonce qu'il est à compléter une étude très typique qui déterminera combien de jours un homme âgé de cinquante ans a dormi, travaillé, mangé, etc. Il dira aussi quelle est la quantité en livres des différents mets qu'il a pu ainsi déguster pendant cette période de cinq décades. Dès que je pourrai en prendre connaissance, je vous en causerai.

Pour clore ce terrible griffonnage, je vous cite une pièce d'Edouard Pailleron, intitulée: "Malheur d'aimer". C'est probablement une des meilleures de l'auteur, et peut-être avouerez-vous avec lui qu'il n'y a pas "de bonheur au monde qui vaille le malheur d'aimer". Je vous le souhaite. Et voici:

Eh! bien, oui, l'amour est un fleure; Oui, l'homme à l'amour condamné A raison de maudire l'heure Où son coeur lâche s'est donné!

Oui, l'amour est une souffrance; Il promet tout sans rien tenir; Il n'est beau que dans l'espérance Et doux que dans le souvenir;

Oui, ses caresses sont des armes, Il vit pour trahir et ruser, Il déshonore jusqu'aux larmes, Il fait mentir jusqu'au baiser!

Calme les irritations de la peau



Quand Rivière-du-Loup reçut son nom

Quand Champlain fuma le calumet de la paix avec un chef sauvage sur le site actuel de Rivière-du-Loup, il baptisa l'endroit d'après le nom de la tribu sauvage: les Loups. Le tabac qu'il fuma avec tant de délices en cette circonstance historique était celui, d'excellente qualité, que l'on cultivait dans le district du Saint-Laurent, plus populaire encore aujourd'hui sous le nom d'Alouette—le produit de la belle province de Québec.

10¢

LE TABAC À PIPE
ALOUETTE

est le choix des connaisseurs
La Cie B. Houde Limitée—Québec

Magasin Victoria

Henri Gareau

St-Faustin Station

Spéciaux du 15 au 20 octobre 1934

POUR DU COMPTANT

FLEUR DE LIS en sacs de 2.30

coton. Un sac 2.30

Par 5 sacs 2.25

à 2.25

Pour cette semaine seulement.

ECAILLES D'HUITRES prix très

spécial. Le sac 1.25

FARINE DE SARRAZIN 15c

5 lbs pour 15c

20 lbs 2.90

GRAISSE PURE — Bloc 1 lb 15c

GRAISSE COMPOSEE 2.50

20 lbs pour 2.50

Bon THE NOIR lousse 50c

La lb. 50c

THE NOIR VICTORIA 60c

La lb. 60c

GROS SEL 50 lbs 70c. — 100 lbs \$1.15 140 lbs \$1.10

BALAIS 5 cordes 25c

Très spécial à 25c

Bon TABAC EN FEUILLE 35c

FORT 2 lbs pour 35c

TABAC QUESNEL BELGIQUE ou

OBOURG 1ère qualité 35c

La lb. 35c

PAPIER A COUVERTURE Second

surface ardoise rouge 2.50

Spécial à 2.50

J'ai en stock la CHAUX, BRIQUE,

les TUYAUX D'AQUEDUC, POM-

PES, TUYAUX EN FONTE et tous

les fittings nécessaires. J'ai aussi

les Outils pour TRAVAILLER

CES TUYAUX.

Bon BARDEAU EN CEDRE ROUGE

de la Colombie. Le paquet 95c

J'ai un bon stock de BOIS PREPARE

EN PIN ROUGE DE LA COLOMBIE. Mes prix sont aussi bas que possible.

PHARMACIE OSCAR LANDRY

LA VERITABLE Vente 1 centin

aura lieu les
17, 18, 19, 20
OCTOBRE 1934

PHARMACIE OSCAR LANDRY

La mieux assortie du district

339, ST-GEORGES Voisin du Marché ST-JEROME

WI FRID PRUD'HOMME

Pharmacien, Gérant

Téléphone 461 Téléphone 490

NOUVELLES
D'AUTREFOIS

IL Y A 35 ANS:

On lisait dans l'Avenir du Nord du 12 octobre 1899:

— Le village de Sainte-Thérèse vient de voter un bonus de \$25,000 à des industriels qui l'avaient sollicité.

— Dans la nuit de vendredi à samedi, des voleurs se sont introduits dans la demeure de M. Jean Prévost, avocat, et y ont été reçus par M. Prévost, révoquant au point.

IL Y A 30 ANS:

On lisait dans l'Avenir du Nord du 13 octobre 1904:

— Une société Saint-Vincent de Paul vient d'être fondée dans notre ville, à la suggestion de M. le curé de la Durantaye.

— A Sainte-Sophie, le 19 du courant, M. Alfred Carey, fils de M. John-Joseph Carey, épousera Mlle Elisabeth Barbeau, de Montréal.

— Dimanche prochain, M. J.-B. Rolland recevra chez lui la visite de M. Louis Herbette, conseiller d'Etat de France.

IL Y A 25 ANS:

On lisait dans l'Avenir du Nord du 15 octobre 1909:

— Le cabinet Gouin vient de nommer M. J.-A. Lamarche, avocat de Montréal, commissaire pour faire l'enquête relative à l'abolition des points de péage.

— La mort de l'honorable juge

l'aschereau qui a administré la justice dans le district de Terrebonne pendant environ vingt-cinq ans, est survenue lundi dernier.

IL Y A 20 ANS:

On lisait dans l'Avenir du Nord du 9 octobre 1914:

— Le chanoine A. Nantel, ancien supérieur du séminaire de Ste-Thérèse, est de retour au pays, après un séjour en France, à Villiers-le-Bel, près de Paris, où depuis trois ans il travaillait à un nouvel ouvrage philosophique. On sait que le chanoine Nantel a publié à Paris un ouvrage d'une haute portée scientifique intitulé "La Parole humaine".

— Le conseil municipal, sur la proposition de l'échevin Marchand, vient de souscrire la somme de \$150. pour l'hôpital militaire que l'on veut organiser à Paris avec l'aide des municipalités de la province de Québec.

IL Y A 15 ANS:

On lisait dans l'Avenir du Nord du 10 octobre 1919:

— Mgr Bruchési a annoncé qu'il prenait notre curé Mgr de la Durantaye pour le nommer vicaire général du diocèse de Montréal.

— M. Honoré Bélanger, chef des cantonniers de la section du Pacifique Canadien entre Saint-Jérôme et Saint-Jovier, a été tué instantanément quand un train frappa le wagonnet dont il se servait pour se rendre à son travail.

— La lumière électrique est enfin revenue. Elle manquait depuis le 13 septembre. On devait sortir des rues avec un falot allumé.

— M. F.-W. Kramer, gérant de la Dominion Rubber, nous a quittés pour aller demeurer à Guelph, Ont.

Constipée durant
30 ansUNE FEMME CHERCHE
LONGTEMPS UN REMÈDE

Le grand inconvénient avec la plupart des remèdes contre la constipation, c'est qu'ils n'apportent qu'un soulagement temporaire. Ayant enfin trouvé un correctif efficace et permanent, cette femme nous écrit ce qui suit:

"Pendant plus de 30 ans, je souffrais de constipation aiguë et je fis l'essai de presque tous les remèdes possibles. Chacun d'eux me soulagea bien pendant un jour ou deux, mais après cela c'était encore la même chose. Je dois reconnaître que mon cas était chronique. C'est il y a trois mois que je pris des Sels Kruschen pour la première fois; j'en ai pris chaque matin depuis et aussi longtemps que je vivrai, mon premier devoir en me levant sera de prendre ma dose quotidienne de Kruschen. Je me sens aujourd'hui une tout autre femme. Mes intestins fonctionnent avec la régularité de l'horloge et mes amies me complimentent sur ma bonne mine. Mon seul regret, c'est de n'avoir pas connu Kruschen plus tôt". — (Mme) A. M.

Les Sels Kruschen sont la recette naturelle pour assurer la propreté interne. Les six sels qui les composent stimulent les organes internes et favorisent leur fonctionnement normal et régulier. Votre corps est ainsi débarrassé des impuretés qui, si on les laisse s'accumuler, diminuent la vitalité et menacent la santé.

M. Kramer est remplacé par M. Hutchison.

IL Y A 10 ANS:

On lisait dans l'Avenir du Nord du 10 octobre 1924:

— M. Moïse Paiement, vicaire à Saint-Jérôme, vient d'être nommé curé de L'Acadie en remplacement de M. l'abbé Joseph-Allyre Cloutier, nouveau curé de Saint-Constant.

— Le mardi 7 octobre, M. Arthur Flanagan, autrefois de Saint-Jérôme et maintenant de Port Dalhousie, Ont., a épousé Mlle Yvonne Gougeon, fille de M. Benjamin Gougeon, de notre ville.

— Alphonse Boyer, ancien élève de 7ième année du Collège Saint-Jérôme, trouvait une mort tragique dans une partie de balle au collège de Montréal, laissant pour le pleurer son père et sa mère, M. et Mme Michel Boyer.

GAZETTE DE LA RADIO

La saison d'opérette à Radio-Canada est commencée. La première émission qui avait été consacrée à l'Association des Chanteurs de Joliette a été suivie avec un intérêt particulier par les radiophiles. Les messages de félicitations témoignent que l'intérêt provoqué en effet par les "Amoureux de Catherine" provenait de l'excellence de l'interprétation.

Le dimanche, 14, les artistes d'opérette de Radio-Canada feront entendre "Véronique" de Messager. Cette émission sera diffusée du poste C R C K, de Québec, par un groupe d'artistes dirigée par M. Jean-Marie Beaudet.

Parmi les oeuvres que l'on entendra au cours de cette saison, tantôt par les artistes de Montréal tantôt par des artistes de Québec, il faut signaler: "La Dernière Valse" de Straus, "Un Bon Garçon" de Maurice Yvain, "Le Temps d'aimer", de Reynaldo Hahn, "Ciboulette" du même auteur, "Comte Obligado" de Raoul Moretti, "Dédé" de Christine, "Le Tzaveritch" de Franz Lehár, etc.

Comme on le sait, M. Lionel Daunais est le directeur artistique de cette émission avec, au pupitre de chef d'orchestre, pour Québec, M. Jean-Marie Beaudet et pour Montréal, M. Albert Roberval.

Le trio Montreal, qui a pour directeur M. Edmond Trudel, pianiste virtuose et chef d'orchestre bien connu, jouera le 18 octobre à Radio-Canada l'Opus 70 no. 1 de Beethoven. On entendra des concerts de musique de chambre toutes les semaines au cours de la saison, à Radio-Canada.

Les premières émissions du programme confié à M. Robert Choquette, "En marge de notre histoire", constituent une évocation savoureuse des choses du passé. M. Choquette, comme on l'a dit, s'est assuré la collaboration d'historiens connus comme MM. Aegidius Fauteux et E.-Z. Massicotte. Ces divers auteurs tenteront de résoudre dans de petits tableaux dramatiques plusieurs problèmes qui se rattachent à la petite histoire. Ils évoqueront le souvenir des orateurs, des artistes, des écrivains et des libéraux du vieux temps. Cette tribune répondait en quelque sorte à un besoin. Il n'est pas douteux qu'elle pourra rendre de réels services à certains regards aux chercheurs et à tous ceux qui aiment l'histoire et intéresser d'ailleurs tous les radiophiles.

Disons, en terminant, que le programme de lundi, s'intitule "Le

Grenier de Grand'maman". La bonne dame rappelle ses souvenirs d'enfance et raconte une foule d'anecdotes sur les habitudes, l'existence et aussi le caractère de ses contemporains.

Le cabaret du "Lièvre qui Boite" est une fantaisie musicale du genre que l'on donne à Paris. Cette émission radiophonique est diffusée le mercredi soir à six heures et demie avec un groupe d'artistes qui sont des vedettes dans ce genre. Le metteur en scène a présenté son cabaret, lors de la première émission du "Cabaret du Lièvre qui Boite", dans la pochade suivante:

Le poste C R C M Irradiera prochainement Un programme très amusant Dans un genre que chacun aime.

Il s'agira d'un cabaret Un cabaret dont l'enseigne est Cabaret du Lièvre qui Boite. L'idée? Eh! bien! c'est une boîte Comme on en voit tant à Paris. Genre l'Enfer, Le Paradis, Fursy, les "Deux Anes", "Colline", Enfin... la boîte où l'on badine.

Ce programme comprendra donc Orchestre, jazz, duos, chansons, Couplets moqueurs ou réalistes, Boniments chers aux ironistes. Des chansons d'actualité Faites afin de pimenter L'intérêt de tous nos programmes Écoutez donc, Messieurs, [Mesdames]

Le trois octobre, un mercredi, A six heures trente, c'est dit: Au poste C R C M Voici notre devise même: "La santé vaut mieux que l'argent. Riez, vous serez bien portant" On rira fort dans notre boîte Écoutez le Lièvre qui Boite.

Le Théâtre de Radio-Canada, le 16 octobre, à dix heures, une oeuvre d'un auteur canadien, M. Henri Letondal. Il s'agit de "Titanic" qui est un récit dramatique du naufrage du navire de ce nom. C'est une adaptation à la radio d'une oeuvre écrite par l'une des nôtres où, à défaut de visuel, l'auteur a fait grandement la part de l'acoustique. Ainsi qu'on l'a établi précédemment à la radio, c'est de la technique souvent que naissent l'art et l'émotion. Souvent, la science du bruit et l'évocation sonore sont décisives dans la présentation d'un spectacle. M. Henri Letondal, dont l'éloge n'est plus à faire, en tant qu'auteur et que metteur en scène, a écrit une pièce qui répond le plus à cette formule radiophonique. Les radiophiles qui s'intéressent au théâtre écouleront avec intérêt par conséquent, le mardi soir, 16 octobre, "Titanic", la dernière création de M. Letondal.

LABELLE

— M. Alphonse Labelle, propriétaire de l'hôtel du Nord, de Labelle, a eu l'honneur d'avoir pour dîner, lundi midi, le 8 octobre, l'honorable premier ministre de la province de Québec, l'honorable Alexandre Taschereau, M. J.-B. Cordeau, président de la commission des Liégeois de la province, M. le sénateur Raymond, propriétaire de l'hôtel Queen's, de Montréal, MM. J. O. Doyle, Marchand, A. Nicol, de Sherbrooke. Ils se sont montrés très satisfaits de l'excellent service que l'on trouve à l'hôtel de M. Alphonse Labelle.

HYGIENE

LE RHUME

Voilà un sujet qui est bien d'actualité, à l'approche de la saison froide. C'est en effet un temps de l'année où nous rencontrons une foule de gens aux yeux rouges et au nez enflé. Le rhume est un ennemi dont il faut se garantir et s'il parvient à nous atteindre il ne faut pas le négliger car il peut être la cause de désordres assez graves.

Beaucoup de gens croient que la température froide amène invariablement avec elle le rhume de cerveau. Ce n'est pas tant un fait de la température que de la conduite que nous tenons quand il fait froid. Au lieu de vivre et de travailler en plein air ou dans des pièces où l'on a le soin d'ouvrir les fenêtres, comme nous le faisons toujours en été, du moment que le froid fait son apparition, l'on se renferme à la chaleur, dans des pièces très mal ventilées et la plupart du temps surchauffées.

Les fruits frais et les légumes sont naturellement, à cette saison, plus difficiles à obtenir, et il arrive ainsi souvent que notre alimentation se trouve incomplète et mal ordonnée. Puis ensuite, pour peu que l'on prenne moins d'exercice qu'on ne le faisait durant la saison chaude, voilà encore une lacune dont souffre tout notre organisme.

Voilà donc autant de conditions défavorables qui viennent favoriser l'incidence du rhume et que, par conséquent, nous devons nous efforcer d'éviter ou, au moins, d'améliorer.

Un autre mode d'expansion de cette maladie est constitué par les malades eux-mêmes. Il y en a qui

semblent être très généreux à ce sujet, et veulent faire partager leur rhume à autant de personnes que possible. En effet, à les voir éternuer et tousser sans se couvrir ni le nez ni la bouche c'est ce que l'on pourrait penser. Il est bien entendu qu'il ne peut y avoir des lois écrites pour chaque mouvement que nous pouvons ou devons faire, mais il semble bien que s'il y avait moyen d'imposer une peine d'amende à certains éternueurs, tousses ou cracheurs, qui ne se soucient aucunement des gens qui les entourent, cela serait peut-être un exemple salutaire pour ceux qui seraient tentés de faire la même chose. Un peu plus d'attention de la part de ceux qui souffrent d'un rhume de cerveau envers ceux qui n'en sont pas atteints contribuerait à diminuer considérablement l'expansion de cette maladie.

Comme question de fait, les personnes atteintes d'un rhume devraient se mettre au lit. Cela paraît être un moyen radical, mais combien il éviterait de dangers et pour les malades et pour le public. Tout au moins, que les malades prennent le soin de se couvrir soigneusement le nez et la bouche avec un mouchoir lorsqu'ils toussent ou éternuent. Les mouchoirs de papier sont préférables parce que l'on peut les détruire. Se tenir les mains toujours bien propres en ayant le soin de les laver plusieurs fois par jour, et que ceux qui ont le rhume évitent d'embrasser les enfants.

Il n'y a pas de moyen spécifique de prévention contre le rhume; nous devons, par conséquent, prendre les mesures nécessaires pour l'éviter et le combattre en maintenant notre organisme en aussi bon état que possible et en fuyant le

contact des personnes qui en sont atteintes.

SAINT-MARGUERITE
LAC MASSON

— Ces jours derniers eut lieu le mariage de Mlle Jeanne McGuire, fille de M. James McGuire, boulanger, avec M. Roméo Labonté, fils de M. François Labonté. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé E. Gagnon, curé de la paroisse. Après la cérémonie, réception à l'hôtel Belmont. Les nouveaux époux sont partis pour voyage à Mont-Laurier, Maniwaki et Ottawa.

— Étaient de passage au Belmont: M. et Mme Zéphyr Charette,

de Sainte-Agathe, M. et Mme Jean Gauthier, de Montréal.

— Nos collégiens étaient de passage dans leur famille pour leur congé du mois: M. Fernand Leger, du collège Montréal, MM. Edouard et Gilles Gauthier, Marcel Cartier, du collège Saint-Jérôme, Roger Lavigne, séminaire Sainte-Thérèse.

— Mlle Mariette Lamoureux est de passage à Sainte-Agathe où elle visite ses parents.

— Mlle Alice Villeneuve, de Montréal, assistait au mariage de Mlle Jeanne McGuire.

— Apprendre à bien parler est, en ce pays surtout, ce qu'on peut appeler un travail de longue haleine.

Un Noir Luisant!

Donnez à votre poêle un poli noir brillant par l'emploi de SULTANA. Une touche, un frottement et votre poêle est devenu éclatant.

MINE À POÊLE
SULTANASULTANA LIMITED
MONTREAL

ELLES peuvent se ressembler, mais il y en a une "sans nom" dont la qualité est inférieure. Elle vous donnera beaucoup moins de lumière pour le courant électrique utilisé. L'autre est une Lampe EDISON MAZDA qui vous assure tout l'éclairage pour lequel vous payez.

CHOISISSEZ LES LAMPES
EDISON MAZDA

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO., Limited

Lampes Edison Mazda
vendues par

GATINEAU POWER CO.

\$1.40
le cartonCertes
Nous Faisons des Prêts

... Et tous les jours ...



La Banque de Montréal s'efforce par tous les moyens d'aider à la reprise des affaires.

Faire des prêts entre autres dans le cercle de ses opérations quotidiennes que recevoir des dépôts et compenser des chèques. L'intérêt sur ses prêts et placements est sa principale source de revenu.

Aujourd'hui, comme toujours, la Banque de Montréal est prête à prêter de l'argent pour les fins légitimes des agriculteurs, des marchands et des autres personnes qui peuvent répondre aux exigences d'une saine pratique bancaire.

Venez donc consulter le gérant de notre succursale.

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

SERVICE DE BANQUE MODERNE ET EFFICIENT... fruit de 117 années de fructueuses opérations

Succursale de St-Jérôme: J. V. RABOIN, Gérant
Succursale de Ste-Agathe-des-Monts: M. I. WALSH, Gérant
Succursale de Ste-Thérèse: G. E. WURTELE, Gérant
Succursale de St-Jovite: J. O. R. MARCHAND, Gérant

L'ACTIF DÉPASSE \$ 700,000,000

LE SIROP DE MAÏS
EDWARDSBURG
CROWN BRAND

Le fameux sucré producteur d'énergie—une nourriture facilement digérée—estimeable pour les bébés, les enfants grandissants et appréciée de la famille toute entière.

Un produit de la CANADA STARCH CO., Limited

RADIO-THEÂTRE
Frontenac

Radiodiffusé des Postes

CKAC Montréal
CHRC Québec
CKCH HullTOUS LES LUNDIS SOIR
de 8.30 à 9.00 hrs p.m.sous la direction de
Albert Duquesne et Fred Barry

ET LE CONCOURS DES ARTISTES SUIVANTS:

Mesdames Bella Ouellette - M. rthe Thiery
Mimi d'Esté et Monsieur Henri Deyglun.

DANS UN DRAME CAPTIVANT

QUI EST COUPABLE?

RÉSUMÉ DE LA PREMIÈRE ÉPISODE.

Qui est coupable?... On se souvient qu'au précédent épisode, le petit Jacques fut enlevé durant la nuit. Le drame se déroula au manoir de Monsieur de Vernon, situé près du Richelieu à St. Ours. Étaient présents au manoir ce soir-là: le père de Raymond et grand-père du petit Jacques, leur valet français aux allures inquiétantes, le mari de Raymond et père du petit Jacques, qui, on le sait, est dans une mauvaise situation financière.

LE DOCTEUR DELACOUR, joueur éffréné qui avait aussi un grand besoin d'argent.

SOPHIE, la vieille gouvernante.

RAYMONDE, mère de Jacques.

DOLORÈS COSTELLAU, qui fit une rapide visite à M. de Vernon, et qui lui avait promis de se venger.

Il y avait également dans le parc, un individu suspect. Depuis huit jours, les recherches n'ont pas cessé. Lundi soir prochain, la scène se déroulera encore au manoir de Monsieur de Vernon, père de Raymond.

La Bière

White Cap

LE CHOIX DES CONNAISSEURS

CHRONIQUE D'AUTREFOIS

AU TEMPS JADIS

Nous en sommes à l'année 1894. Le 2 janvier, les membres du conseil municipal se réunirent sous la présidence du maire S.-J.-B. Rolland. A partir de cette date les séances du conseil furent tenues les premiers et troisièmes lundis de chaque mois. A part ceci, rien de bien marquant dans le cours de l'année, si ce n'est, fin décembre, l'ordre que reçut le greffier de préparer un bill afin de permettre les élections générales dès le début de l'année suivante. La première élection publique par vote populaire s'ensuivit. Avant cette date le maire était élu par les échevins. Ceux-ci tiraient au sort pour sortir alternativement de charge.

Le 18 février 1895, le nouveau conseil élu entra en fonctions. Il se composait de M. S.-J.-B. Rolland, maire, et de MM. S.-G. Lavolette, W.-B. Nantel, E.-N. Fournier, Eusèbe Gibeault, P.-L.-Y. Vézina, Jos. Leclair et J.-B. Gougeon. Me Camille de Martigny est nommé aviseur légal de la municipalité.

A la fin d'avril 1895, le conseil adopta une résolution de sympathies à l'occasion de la mort de M. Godfroy Lavolette, premier maire de Saint-Jérôme.

A la même époque, un projet de bonus au montant de vingt mille dollars est soumis aux représentants de "The Empire Tobacco Co." sous forme de prêt, à la condition que ladite compagnie commence ses opérations dans les limites de la ville de Saint-Jérôme. (Ceci marque les premiers pourparlers au sujet de l'établissement de la manufacture Smith, Fishell & Co., rue de Villeneuve).

La rue Saint-Louis (aujourd'hui rue Fournier) fut ouverte à la circulation à partir de chez Pierre Lallier, vis-à-vis l'hospice-hôpital des Soeurs Grises, en juin 1895.

Au mois d'août 1895, M. le Dr J.-E. Prévost et le notaire P.-F.-E. Petit présentent une requête demandant au conseil municipal de le autoriser à se constituer en corporation musicale, en vertu de la loi, sous le nom de "La fanfare de Saint-Jérôme". Leur requête fut unanimement acceptée.

Le 18 novembre 1895, un bonus de six mille piastres est accordé à M. Comiré pour qu'il établisse une fonderie dans Saint-Jérôme et qu'il emploie douze chefs de famille à qui seront versées au moins sept mille piastres de salaires annuellement. En plus il aura une exemption de taxes pour une période de vingt ans. (Ceci marque l'ouverture de la fonderie, actuellement la fonderie M. I. Viau & Fils, rue Saint-Joseph).

En décembre 1895, le conseil local d'hygiène est réorganisé. MM. les docteurs J.-E. Prévost, F.-P. Vanier, J.-D. Longpré, Henri Prévost, Chs.-L. de Martigny en sont les membres et s'adjoint les membres du comité d'hygiène du conseil municipal: MM. E.-N. Fournier, J.-B. Gougeon, Stanislas Labelle, Jos. Leclair, Louis Brière, J.-H. Leclair et Chs. Godmer.

Ce fut le 2 mars 1896 que la manufacture de tabac "Smith Fishell & Co.", commença ses opérations commerciales. Un permis spécial lui fut donné de poser des rails traversant la rue Saint-Antoine jusqu'au terrain du Canadien Pacifique.

Le 7 avril 1896, MM. Chs. Godmer, L. de G. Lachaine et autres, ainsi que des commissaires d'écoles de la ville de Saint-Jérôme, demandent par requête l'adoption d'un règlement permettant la construction d'un pont, sur la rivière du Nord. (Il s'agissait du pont qui franchit actuellement la rivière à l'avenue de Martigny). Ce projet fut cause de maintes discords soit au conseil municipal, soit au sein de la population.

Le 4 juin 1896, le conseil municipal se dit en mesure d'offrir un octroi de cinquante mille piastres à la compagnie "Boston Rubber Co." que M. James Young est à organiser. Dès septembre suivant, un règlement est accepté autorisant ce bonus à ladite compagnie. Le projet d'acte de garantie hypothécaire ne fut signé entre la municipalité et la "Boston Rubber Co." que le 6 juin 1898. En décembre de cette même année le maire, le secrétaire-trésorier et quelques échevins visitent l'établissement de la compagnie "Boston Rubber Co." afin de constater, par ses propres yeux, si elle emploie le nombre voulu d'ouvriers et de chefs de famille et si le chiffre des salaires payés est conforme aux stipulations du règlement accordant le bonus de cinquante mille piastres à ladite compagnie. (Cette industrie existe encore aujourd'hui. C'est la "Dominion Rubber Co.")

En juillet 1896 une requête est présentée à la compagnie du Canadien Pacifique pour demander la construction d'une nouvelle gare. Elle ne fut bâtie qu'au printemps de 1898 et c'est encore le même édifice qui résiste à la quarantaine sans trop d'altérations.

Si j'ai marqué étape par étape les mesures adoptées pour améliorer les divers services municipaux, et si déjà nous percevons une ère de progrès et de prospérité dans maints domaines de l'administration et de la vie industrielle, il faut ici mettre un point d'arrêt. En effet, il y avait encore une grande lacune en ce qui concernait le système d'égout en bois, tant au point de vue de l'hygiène, qu'au point de vue de la sécurité et de la prévention des incendies. L'installation de grands réservoirs en bois à l'intersection de certaines rues avait été jusqu'à le moyen le plus efficace de combattre l'incendie dans le village. Ces cuves ou bassins en bois furent en usage jusqu'en 1899, alors que l'on construisit un aqueduc en fer dans le but de protéger les citoyens contre le feu en prenant l'eau aux Chutes Wilson et en longeant les deux côtés de la Rivière du Nord. Le contrat fut octroyé à MM. Sévère Lavolette et Joseph Lachapelle, de Saint-Jérôme, au coût de \$33,725. M. Laforest, ingénieur civil, surveilla l'exécution des travaux pour la corporation.

Telle est la généalogie, — si l'on peut dire — de notre si moderne système de protection contre l'incendie: des cuves en bois aux conduites métalliques; de la pompe à bras à la pompe à vapeur; du premier cheval qui passe aux chevaux de la corporation; des pompiers volontaires à la brigade régulière; du toc-toc à la sirène automatique: que des échevins espérants ont appelé, non sans raison quand on entend le beuglement, "la vache municipale"!

MARYSE

LES BONNES RECETTES

Faisons de la bonne cuisine elle ne coûte pas plus cher que la mauvaise.

Potage de haricots et d'oseille. — Faites cuire une chopine de haricots dans 2 pintes d'eau salée. Egouttez-les en conservant la cuisson.

Tamisez les haricots, puis délayez cette purée avec l'eau de cuisson des haricots.

Hachez 2 ou 3 poignées d'oseille, que vous faites revenir dans une poêle avec un morceau de beurre. Mélangez-la à la purée de haricots. Cuisez 10 minutes. Versez sur des tranches de pain.

Les haricots, comme tous les légumes secs, doivent être trempés à l'eau froide pendant une journée ou une nuit avant la cuisson.

Lièvre à la roumaine. — Coupez le lièvre en morceaux. Faites-le cuire avec 8 oignons blancs, 6 carottes, 6 pommes de terre, 1/2 livre d'olives, un bouquet, du poivre, de l'eau et du bouillon en parties égales, afin que tout baigne.

Quand le lièvre est presque cuit, ajoutez un grand verre de vin blanc, les trois quarts d'un verre d'huile d'olive.

Faites réduire le tout de moitié. Passez les légumes, la sauce et une partie des olives au tamis. Désossez la viande, nettoyez-la, disposez-la sur un plat et nappez-la avec la sauce.

Parez avec des olives et des tranches de citron.

Aubergines frites. — Epluchez et coupez-les en rondelles, ensuite farinez-les complètement avant de les plonger dans l'huile fumante.

Dressez sur une serviette vos aubergines frites et faites cette opération au moment de servir, pour que les aubergines restent croquantes.

Vous pouvez aussi faire d'une autre façon:

Passez vos aubergines à la farine et à l'œuf, ensuite dans de la chapelure, ce qui vous donne des aubergines frites à l'Anglaise.

Glace à l'ananas. — 1 tasse de crème épaisse à fouetter, 1/2 tasse sucre fin, 1 1/2 tasse crème légère, 2 c. thé vanille, 1 boîte d'ananas.

Fouetter la crème jusqu'à ce qu'elle soit bien légère. Ajouter sucre et vanille. Incorporer la crème légère et placer dans le compartiment à glace du frigidaire. Quand la crème commence à prendre, la bien mélanger pour que le centre soit congelé comme les bords. Ajouter alors la boîte d'ananas. On aura soin de bien égoutter les fruits et de les hacher finement. Remettre le tout dans le frigidaire et laisser prendre. Servir en coupe avec une garniture aux ananas, cerises et belle angélique.

Voici un tonique reconstituant — aussi délicieux que la meilleure liqueur — facile à digérer et à assimiler — le tonique que vous devrez employer si vous vous sentez, faible, nerveux, déprimé.

Elixir Tonique du Montier

CONSEILS PRATIQUES

Pour avoir de l'aluminium éblouissant. — On imbibé un tampon du liquide suivant: borax pulvérisé, 2 onces; ammoniac, 1/2 once; eau, 1 pinte. Vous frottez énergiquement l'aluminium et lavez ensuite et essuyez avec un chiffon.

Démontez les machines à hacher après service, lavez à l'eau bouillante et faites sécher tout-à-fait au coin du feu.

Essayez d'abord les casseroles avec du papier, ensuite avec un torchon destiné à cet effet.

Essayez les verres et les assiettes avec des serviettes spéciales, qui ne laissent pas de mousse.

APRÈS LA CÉLÉBRATION DU CENTENAIRE JACQUES-CARTIER

FRANCE-CANADA

Par M. PIERRE-ETIENNE FLANDIN
Ministre des Travaux publics

Nous avons demandé à M. Pierre-Etienne Flandin, qui vient d'accomplir au Canada, à la tête de la délégation française, l'étonnante voyage que l'on sait, de nous donner quelques impressions. M. Flandin, malgré la règle qu'il s'est imposée de ne point écrire d'articles étant ministre, a bien voulu nous remettre la belle page qu'on va lire.

Si nos relations avec le Canada devaient à nouveau s'espaçer après l'intérêt suscité par la célébration du centenaire de Jacques Cartier et le voyage de la mission nationale française, ce serait grand dommage.

Deux points essentiels doivent être fixés qui commandent l'avenir des rapports franco-canadiens.

Faisant allusions, dans un de mes discours, aux communautés de sentiments et de traditions qui unissent les Français de France aux Canadiens français, où la parenté n'a pas besoin de généalogie, je souhaitais que nous sachions augmenter ce trésor commun. Nous y réussissons, disais-je, en m'adressant à nos amis de Montréal, si "de votre côté, vous voulez bien admettre que vous n'avez pas tout emporté de France avec l'héritage de vos aïeux; et si, du nôtre, nous reconnaissons que vous avez puisé et que vous puisiez tous les jours à d'autres sources du devenir que la consanguinité de race".

La nation canadienne est en formation. Comme toutes les forces de la jeunesse, elle a et elle aura une tendance naturelle à se défendre contre des influences extérieures. Sans l'admirable réalisme des hommes d'Etat de Londres, elle aurait depuis longtemps suivi l'exemple des Etats-Unis. Mais la résistance historique des Canadiens français s'exerce là non pas seulement par loyalisme, ce qui est certain, à l'égard de l'Empire britannique, mais par souci de conserver et d'acquiescer des libertés culturelles essentielles. La lutte n'est pas finie. Nous ne savons pas quel miracle d'énergie, chaque jour renouvelé, représente la défense de la langue française sur un continent où la langue américaine, qui n'est pas tout à fait la langue anglaise, règne en maîtresse. Si les Canadiens français ont aujourd'hui moins à se défendre contre l'intervention hostile des pouvoirs publics, ils doivent lutter contre la pression consciente et inconsciente de plus de cent millions d'anglicistes, et cela dans un pays plus sensible que tout autre à la "standardisation".

La forme la plus sournoise et la plus dangereuse, actuellement, du combat antifrancophone consiste à qualifier la langue française des Canadiens de patois, qui serait même, affirme-t-on, incompréhensible aux Français de France. Que notre langue ait évolué depuis le dix-huitième siècle, cela est incontestable, et notre grammaire n'est plus tout à fait celle de l'unique exemplaire pieusement conservé lors de l'évacuation du Canada par nos armées, et qui, recopié à la main, a servi pendant longtemps dans les écoles de villages. Pourtant les discours que nous avons entendus, les articles et les livres que nous avons lus, les conversations que nous avons tenues, même avec d'humbles bûcherons, prouvent surabondamment que la langue courante de la province de Québec n'est pas plus différente du français que celle qui est parlée en Normandie, en Bourgogne ou en Anjou.

Mais la langue n'est que le véhicule de la pensée. C'est un grand avantage que Canadiens français et Français de France nous puissions emprunter le même. J'avais ainsi l'occasion de dire à nos amis canadiens qu'ils pourraient plus facilement que tous autres participer aux conquêtes modernes de la pensée et de la technique française, qui ne le cèdent en rien et sont même le plus souvent supérieures à leurs rivaux étrangers.

Mais, en même temps, je précisais que nous ne prétendions à leur égard à aucune primauté de droit d'aïeuses. Dans toutes les familles, les enfants se dispersent pour faire leur vie, et chacun se constitue son patrimoine matériel et moral. Les Canadiens français se sont fait, le leur, en association avec leurs frères canadiens de race britannique. Les uns et les autres se sont agrégés et non mêlés, et la nation canadienne grandit sur deux troncs qui puisent leur sève dans le même sol, mais s'épanouissent également libres et bientôt également forts.

Cette jeune nation canadienne a des vertus que nous semblons avoir perdues. D'abord, elle a le goût du risque. Les parents acceptent le risque de la nombreuse famille, et les enfants celui de fonder des foyers nouveaux. Ensuite elle possède cet optimisme magnifique, si caractéristique des collectivités américaines. Je disais, parlant de leurs ancêtres, qu'ils portaient en eux le goût de la découverte et l'instinct des forces de la nature. Héritiers des coureurs des mers et des coureurs des bois, ils sont encore habitués à dompter la nature pour lui arracher le pain de la vie. Aussi bien les crises économiques peuvent-elles sévir durement, ce qui est

le cas: il n'y a chez eux ni récrimination ni découragement. J'assistais un soir, à Québec, d'une fenêtre du château Frontenac, à un incendie d'un hangar d'usine. Aussitôt combattu, le feu fit peu de ravage. Mais les dégâts étaient déjà réparés le lendemain à midi. Et je songeais combien il eût fallu, en France, de temps pour mobiliser des équipes de travailleurs, approvisionner les matériaux, et surtout de palabres et de paperasses pour régler les indemnités d'assurance. Dans le dur climat canadien, naguère, ne pas agir c'était périr. Les Canadiens d'aujourd'hui ont gardé le goût de l'action. Ils pardonnent beaucoup à leurs hommes d'Etat, même de s'être trompés, pourvu qu'ils aient agi, qu'ils aient lutté. Et quand ceux-ci sont engagés dans la bataille, ils les soutiennent, ils les aident. Que n'avons-nous gardé ces libres disciplines, qui font la force des démocraties!

Si donc nous avons accumulé par le lent travail des siècles un capital matériel et spirituel où l'intérêt de nos frères canadiens est de puiser largement, nous avons à recevoir de la Nouvelle France de bienfaisantes et nouvelles disciplines, adaptées aux besoins de la vie moderne, et qui seront le fruit de la collaboration de la culture britannique, de la culture américaine et de la culture française sur la terre du Nouveau Monde.

Dans les âges qui se préparent, la vieille Europe remplira de plus en plus la tâche de la Grèce dans le monde antique. Déjà nous pourrions nommer les successeurs d'Athènes, de Sparte et de Gorinthe. L'Amérique, par ses immenses richesses naturelles et par la force de sa jeunesse, dirigea sans doute les destins du monde. C'est une mission périlleuse et une redoutable responsabilité, car aucune création humaine n'est assurée de son succès. Le destin des Canadiens français est d'apporter sur ce continent le sens de la mesure. Ils seront ainsi fidèles à leur race et ils assureront la stabilité spéciale que peut seule maintenir la concordance du progrès matériel et du progrès spirituel.

Il faut prendre garde, disais-je en effet à nos amis, que notre civilisation ne régresse si les hommes se considèrent avec trop de vanité comme les envoyés de Dieu pour établir les lois du bonheur terrestre... Les jardins sans fruits sont décevants, mais les jardins sans fleurs dessèchent le regard... Songez aux devoirs humains qui nous attendent, resserrons ces liens déjà tendus par la reconnaissance des sacrifices communs du passé, et renforçons-les pour amarrer la paix aux rivages de ces coureurs d'idéal que nous, Français et Canadiens, nous sommes.

Pierre-Etienne FLANDIN
(Le Figaro, Paris).

UNE INVITATION A SERVIR MIEUX LE PAYS

Dans son discours irradié de Londres le Premier Ministre du Canada a rappelé fort à propos l'emprunt de remboursement effectué par la Grande Bretagne en 1932 au cours duquel le peuple anglais a converti plus de neuf milliards de dollars de titres d'emprunts de l'enthousiasme qui lui ont valu l'admiration de tous les pays, et lui guerre avec un empressement et un permit d'économiser des millions de livres au chapitre des frais d'intérêts.

La coïncidence du succès de la souscription de conversion effectuée en Angleterre et la diminution des taux d'intérêts qui en résulte, avec le commencement du rétablissement économique auquel la mère-patrie a participé au cours des deux dernières années, est assez significative.

L'exemple de la Grande Bretagne a eu pour effet de ranimer le courage des nations et de leur faire entrevoir un avenir meilleur. Ici au Canada, les souscriptions de conversion ont remporté de grands succès. S'il en avait été autrement la reprise des affaires depuis le bas niveau de février 1933 eût sans aucun doute été retardée. Le Premier Ministre du Canada, après avoir souligné le fait qu'il n'existe pas pour les Canadiens de placement plus sûr qu'un titre du Gouvernement canadien, a ajouté que les porteurs de bons de la Victoire qui convertissent, aussi bien que les nouveaux souscripteurs, serviront mieux leur pays en servant leurs propres intérêts.

Grâce à l'empressement enthousiaste du public à souscrire au présent emprunt de remboursement la position enviable que nous a valu notre intégrité en matière de finances sera sauve et maintenue. Il nous faut réaliser au Canada ce que le peuple de Grande Bretagne a si magnifiquement accompli; nous le pouvons, nous réussirons.

AUX ANCIENNES

DU COUVENT DE SAINTE-THERÈSE

Les anciennes du couvent de Sainte-Thérèse de Blainville sont cordialement invitées à leur réunion annuelle qui aura lieu à leur Alma Mater, le 14 octobre prochain, de 2 à 7 heures p.m.

Cette invitation doit être considérée comme personnelle. Celles qui ne pourront y assister sont priées de faire parvenir leur contribution annuelle (50 sous) si elles veulent jouir des avantages spirituels de l'Association. L'Amicale Notre-Dame-de-Bon-Accueil, par Marguerite Maisonneuve, secrétaire.

Derrièrement, M. Emmanuel Latreille a épousé Mlle Juliette Charrier, et M. Charles Brosseau a épousé Mlle Liliane Constantineau.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

M. et Mme Dr A. Brosseau, d'Huberdeau, étaient de passage ici à l'occasion du mariage de leur neveu, M. Charles Brosseau.

Mme P. Laporte est venue chez ses parents M. et Mme Courcelles à l'occasion de leur cinquantième anniversaire de mariage.

LAC DES ECORCES

CIGARETTES SWEET CAPORAL

Collectionnez les "Mains de Poker"

— Les arrivistes en littérature oublient que le génie est une longue patience.

PRIX DE LA TOITURE REDUITS

Bas Prix, maintenant en vigueur, sur toutes les TOITURES de Pedlar y compris

la populaire "NU-ROOF Améliorée"

Voici une occasion, pour le cultivateur, de recouvrir ses bâtisses à neuf, avant l'arrivée de la froide saison — à une grande réduction de prix.

En dépit d'une tendance générale des moulins, à augmenter le prix de la matière brute, il nous a été possible, grâce à des achats heureux, de réduire considérablement le prix de nos matériaux à Toitures de Pedlar.

Transmettez-nous les dimensions de vos bâtisses, et nous vous ferons parvenir gratuitement, un estimé du coût total de la toiture, lambrisage requis, y compris les accessoires nécessaires.

Les feuilles de marque "Council Standard" plus fortement galvanisées, représentent une valeur exceptionnelle, au nouveau bas prix.

THE PEDLAR PEOPLE LIMITED

Bureaux et Usine à Montréal: 24 rue Nazareth.

Nu-Roof

AMÉLIORÉE PEDLAR



DE FAIT, il vous en prend pour moins de 1¢ de Poudre à Pâte "Magic" pour réussir un gros gâteau à 3 étages. Et songez qu'elle vous assure des résultats satisfaisants chaque fois! Faut-il s'étonner ensuite si les plus grandes autorités culinaires au Canada vous conseillent de ne pas risquer l'usage de poudre à pâte médiocre? Cuisez avec la "Magic" et soyez certains!

"NE CONTIENT PAS D'ALUN." Cette déclaration sur chaque boîte est votre garantie que la Poudre à Pâte "Magic" ne contient ni alun, ni aucun ingrédient nuisible.

MAGIC BAKING POWDER
FABRIQUEE AU CANADA

"Cette réelle saveur de Hollande" \$3.30 la bouteille de 40 onces

\$1.00 la bouteille de 10 onces \$2.30 la bouteille de 26 onces

GIN de KUYPER

Le Genièvre qui se vend le plus au monde depuis 1695

EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS



PROVINCE DE QUEBEC, COMTE DE TERREBONNE, LA VILLE DE TERREBONNE.

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné, par Osias Vézina, secrétaire-trésorier de la ville de Terrebonne, que les propriétés ci-dessous désignées, seront vendues à l'enchère publique, dans la salle du Conseil Municipal, à l'Hôtel-de-Ville de la ville de Terrebonne, rue Saint-Jean-Baptiste, le MARDI, VINGT-TROIS OCTOBRE mil neuf cent trente-quatre, à DIX heures de l'avant-midi, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires et intérêts mentionnés dans le tableau ci-dessous, ainsi qu'au paiement des frais subséquents encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

Nos	Subdi- Cadastré	Taxes vision	Taxes Munic.	In- Scol.	Inté- rêts	Total
Gustave Dansereau	6	58	\$ 51.85	\$ 23.40	\$ 1.99	\$ 77.24
Suee, Hornisdas Dansereau	6	57	19.20	16.20	37	35.77
François Labelle	P99	(1)	56.94	9.00	2.55	68.49
Aldérie Oumet, menuisier	52		43.37	13.50	1.14	58.01
Alexandre Venne	P190	(2)	196.20	110.80	21.15	328.15

(1) Un emplacement ayant front sur la rue Saint-Joseph, connu et désigné comme faisant partie du lot de terre quatre-vingt-dix-neuf (No 99) de la ville de Terrebonne, avec maison et autres bâtisses dessus érigées. Ledit emplacement borné en front, par la rue Saint-Joseph, d'un côté, au sud, par Wilfrid Contant, de l'autre côté, au nord, par Arthur Boisvert, et en profondeur, par Joachim Bélair.

(2) Un emplacement situé sur la rue Saint-André, en la ville de Terrebonne, à démembrer du lot de terre, portant le numéro officiel cent quatre-vingt-dix (No 190) de la ville de Terrebonne, au cadastre hypothécaire du Comté de Terrebonne; ledit emplacement d'une largeur de cinquante et un pieds, mesure anglaise, sur la dite rue Saint-André sur toute la profondeur du dit lot, qui est d'environ cent vingt-sept pieds et demi le tout tel que le dit emplacement est actuellement clôturé; borné en front par la rue Saint-André, d'un côté par Aldérie Oumet, en profondeur par Léon et Joseph Paquette, et de l'autre côté par Charles Brière, ou l'autre partie du dit lot No 190, dont il fait partie; avec une boutique de forge et autres bâtisses dessus érigées.

Les cinq immeubles sus-mentionnés sont tous du cadastre de la ville de Terrebonne.

Donné en la ville de Terrebonne ce vingt-cinquième jour de septembre mil neuf cent trente-quatre.

Le secrétaire-trésorier,
OSIAS VEZINA

St. Agathe Lumber and Construction Co. Limited

Pour votre maison
Nos planchers de bois dur "Laurentien"
sont sans égaux

Menuiserie générale
Bois et Matériaux de construction
Planches murales Donnacona et Ten-Test

Sainte-Agathe des Monts - P. Q.

Chirurgien - Dentiste DR F. JUTRAS SPECIALISTE

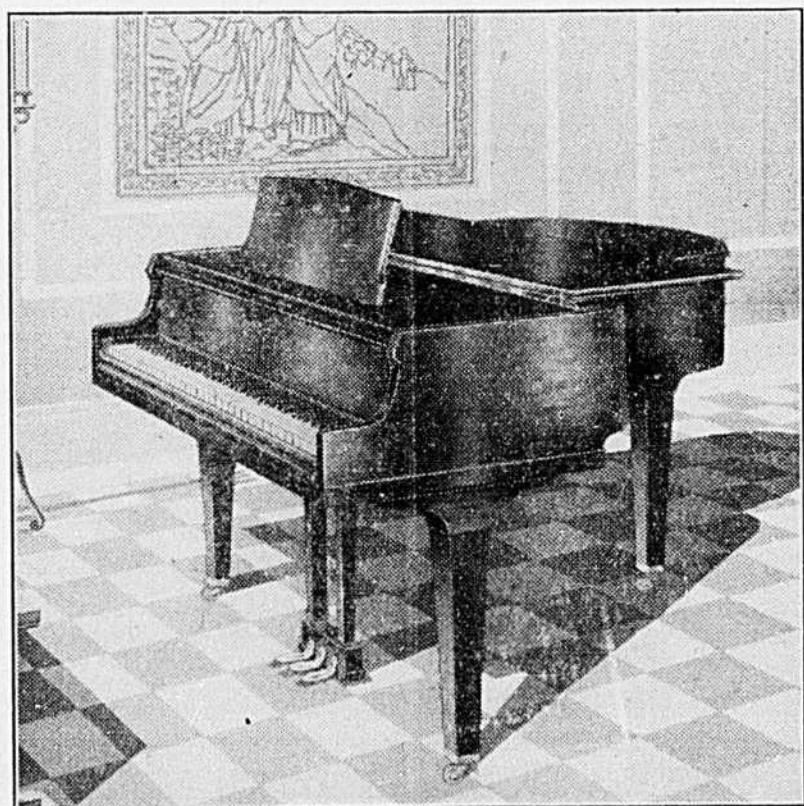
1817, boulevard Rosemont Montréal

St-Jovite Village, à la Pharmacie du Dr Grignon
TELEPHONE No 9

Pour la dernière fois, cette année, samedi soir, 13 octobre,
et dimanche, 14 octobre, toute la journée.

Spécialité : DENTIERS et DENTS INCASSABLES
EXTRACTION ET INJECTION GARANTIES
SANS DOULEUR, par No-No-Cain
OUVRAGE MODERNE GARANTI POUR 5 ANS
Gaz, Ether, Chloroforme. — Ne payez pas si ça fait mal!
La garde-malade et le docteur assistent.

Le Piano à queue moderne



Piano à queue Quidoz

Posséder un piano à queue est le plus grand désir de tous les pianistes et lorsqu'il s'agit d'en choisir un, ils y apportent un soin infini afin de se procurer ce qu'il y a de mieux.

Ces recherches à la poursuite de la perfection se terminent ordinairement dans notre fabrique où se trouvent toujours en étalage un merveilleux assortiment de pianos de très haute qualité.

CATALOGUE GRATIS SUR DEMANDE

Julien Quidoz Pianos
FABRIQUES
SAINTE-THERÈSE, P. Q.

NOUVELLE

HELENE

Vaudrait-il mieux aimer que d'être aimé ?

Chacun répondra à cette question selon son tempérament.

Il y en a à qui le rôle d'idole va comme un gant; se faire brûler l'encens sous le nez et s'entendre redire à satiété des choses tendres, voir les gens prosternés devant soi avec des yeux extasiés, subir ce culte durant une éternité ne leur semblerait pas trop long, mais une nature ardente aime mieux payer de sa personne, souffrir, pleurer, lutter, se sentir brûler par maintes passionnettes. Être déchiré dans sa chair et éprouver ce divin tourment qui nous hausse au-dessus de nous-mêmes, mais qui nous fait sentir l'existence.

Ma vie que je vais étaler devant vous, nous disait Yvon Boissard, vous dira que l'être qu'une grande passion a possédé, dut-il être trompé, martyrisé jusqu'en ses fibres les plus sensibles, ne se changerait pas pour l'homme coq-en-pâte qui s'est laissé choir par une tendresse de tout repos.

Hélène et moi nous avions vu le jour au même village laurentien, à quelques pas d'un lac où nous avions miré nos deux visages barbouillés de framboises écrasées. Nous connaissions à fond les montagnes et leurs petits sentiers où l'on ne voyait d'autres pistes que celles des chevreuils et des renards.

Nous n'agions comme deux poissons et nous passions des heures à nous rouler sur la grève brûlante. Oh ! les belles heures si vides mais si pleines de riens charmants, de jeux ingénus, de phrases sans suite où chacun suivait le fil de sa pensée tremblotante. Nous nous aimions comme des tourtereaux sans le savoir. Je n'aurais pas eu l'idée de la battre, de la faire fâcher, de lui tirer les cheveux comme aux autres filles qui se joignaient à nous quelquefois. J'étais en perpétuelle admiration devant ses grands yeux bleus rieurs, devant ses cheveux châtain, et sa bouche rouge comme une cerise. C'était déjà un petit bout de femme qui s'en faisait accroire, qui se savait jolie et nous imposait sa foi en elle-même. Instinctivement je la protégeais et l'entourais d'attentions. Je portais son costume de bain où ses souliers quand elle voulait marcher nus pieds, sa chaudière si nous devions rapporter des petits fruits sauvages pour sa mère. Dès cette époque j'admirais ses allures de demoiselle et la croyais un être supérieur. J'étais attiré par son ambiance.

Un jour, elle ne vint pas à la barrière où d'habitude elle m'attendait pour partir en course à travers les bois. J'appris avec désespoir que ma petite amie avait été prise d'une attaque de rhumatisme aigu. Je ne savais pas ce que pouvait être ce mal mais je ne voulais pas qu'elle mourût, qu'elle partît dans le petit chariot blanc pour le cimetière d'où l'on ne revient jamais.

Elle guérit, mais je la vis rarement durant plusieurs années, ses parents, qui prétendaient que ses randonnées dans la campagne et ses bains prolongés étaient la cause de son mal, la mirent au couvent. Au moins quand elle était malade chez elle, j'allais la voir, je lui apportais des sacs de faines que je passais des heures à écaler près de la havette du poêle, je lui donnais des nouvelles des gamins de notre âge.

De mon côté je fus envoyé au collège. Comme je me serais ennuyé si le soir, au lieu de pleurer comme les autres dans mon lit, je n'avais évoqué la figure de ma petite amie. Je me figurais qu'elle était mon ange gardien et faisais des projets pour nos prochaines vacances. Chaque soir c'était un jour de moins qui me séparait d'Hélène.

Enfin, vint la distribution des

Comme
LES PAPIERS D'UN BLANC
PUR QU'EMPLOIENT LES
MANUFACTURIERS DE
CIGARETTES DE QUALITÉ
SUPÉRIEURE



PAPIERS À CIGARETTES
VOGUE
D'UN BLANC PUR
LIVRET
ORDINAIRE OU
AUTOMATIQUE.
SEULEMENT 5

A ceux qui souffrent de maux de tête
Les maux de tête se font sentir dans les régions de la tête A, B, C, D, E, F. Pour connaître leurs causes et les remèdes à leur appliquer, consultez attentivement le prospectus ci-joint inclus dans chaque boîte.
Pour soulager les douleurs périodiques, migraines, mal de dos, rhumes, grippe, etc., prenez les Capsules Antalgine.
ANTALGINE
EN VENTE PARTOUT 25¢

prix et je revis mon ange.

Je suis très ému, lui dis-je en l'embrassant à pleine bouche. Je la trouvais toujours belle, mais avec un petit air pincé qui m'impressionnait. Elle soignait son langage et me regardait de haut. Son rhumatisme avait développé une lésion cardiaque qui faisait d'elle une jeune personne "fragile". Il fallait la manier avec soin comme une porcelaine délicate. Le mot d'ordre était de ne pas la contrarier pour qu'elle n'ait pas de palpitations de cœur. Je trouvais ses fantaisies et ses caprices charmants. Son père, qui était le plus riche marchand de l'endroit, la laissait piger dans la caisse. Sa mère lui épargnait tout travail. Ses études terminées, on surveillait autant que possible ses moindres gestes. Le hasard s'était plu à lui donner ce qu'il y avait de plus charmant chez ses parents. De sa mère elle tenait ses yeux rieurs, sa taille gracieuse et souple comme un jonc en disposition artistique; de son père, sa bonne humeur, sa paresse babillarde, sa voix caressante avec des sonorités chantantes. A vingt ans, elle faisait tourner toutes les têtes sauf la mienne qui avait chaviré depuis longtemps. Sa joie de vivre était communicative. Elle était de toutes les soirées, de toutes les fêtes. C'est alors que je commençai à souffrir de la convoitise qu'elle éveillait. Les regards qu'on dardait sur elle s'enfonçaient dans ma chair. Alors, je la demandai en mariage à son père qui n'était pas fâché de se débarrasser de ce trésor d'une garde si difficile. Il était souvent forcé d'abandonner sa partie de dames pour revenir chez lui chaperonner sa fille. Sa mère qui me connaissait depuis toujours et qui appréciait mon caractère et savait combien j'aimais sa fille, ne pleura que d'un oeil le jour du mariage.

Notre lune de miel fut un enchantement. C'était un bonheur toujours nouveau, en m'éveillant le matin, de la voir près de moi. Je pouvais me dire: elle est à moi pour toujours. La possession n'avait pas diminué mon amour, au contraire. Sa double maternité avait mis à son front une nouvelle auréole. Un profond respect, une vénération inexplicable s'ajoutaient à la puissance de mon amour qui m'envoutait. Il n'y avait qu'elle dans ma vie et avant elle c'était la nuit.

Hélène avait passé sans transition apparente cette phase de son existence qui d'habitude transforme une jeune fille. Loin, l'ennemi, un peu triste, elle se laissait aimer avec l'impassibilité de choses inanimées qui se laissent envelopper par les rayons du soleil, sans manifester leur contentement. J'eus l'idée, pour la distraire, de l'emmener un soir dans une salle de danse. En effet, elle sembla se ranimer aux sons de la musique rythmée. Un client de l'endroit, Lucien Rouvier, l'invita à danser à plusieurs reprises. C'était le bellâtre attiré: cheveu en accroche-cœur sur le front, favoris à la Valentino, solitaire au doigt. Il lui parlait dans la nuque et elle riait en montrant ses belles dents blanches et pointues de jeune chatte. Je lui dis, en sortant: "Tu as fait un cavalier ?"

Elle haussa les épaules. A quelques jours de là, elle manifesta le désir d'aller à Montréal avec une de ses cousines.

— Mais oui, amuses-toi, c'est de ton âge.

Sa promenade dura quinze jours. J'en fus étonné, je m'attendais qu'elle reviendrait le lendemain ou à la fin de la semaine. Elle ne manifesta aucune joie de nous revoir.

Les petites, pourtant bien gentilles, la fatiguaient. Sa tristesse s'accroissait et je remarquai que souvent elle avait les yeux rouges. Je ne savais que faire pour la distraire. Toutes les après-midi nous allions faire au loin un tour d'automobile ou visiter les magasins. Je lui achetais une robe, un bijou. Je la comblais de boîtes de chocolat qu'elle accueillait avec un sourire décoloré, douloureux, qui me désespérait. Elle dormait d'un sommeil agité et parlait en rêve de choses se rapportant à son voyage à Montréal. J'eus un soupçon qui m'entreignit le cœur. Mais puisqu'elle était revenue, que je la regardais vivre, que je la verrais demain jouer avec les petites, que j'entendais son rire jeune et frais retentir dans la maison. Je l'aimais de m'avoir préféré à son oiseau de passage. Je l'aimais d'être si séduisante, d'être celle qui était pour ma gorge brûlante l'apaisement d'une source.

Ceux qui rient de moi n'ont jamais aimé une femme pour cet émoi qu'elle est seule à causer.

J'aurais voulu la tromper que je

n'en aurais pas été capable. Un événement vint modifier une nouvelle fois le cours de sa vie, la naissance de notre fils Pierre. Comme le soleil chasse les brumes de la nuit, l'arrivée de ce petit changea le caractère de ma femme. L'amour maternel avait enfin ramené la joie de vivre sur sa figure. Rien n'existait plus pour elle que son Pierre, un bel enfant, très brun en qui elle s'aimait et s'admirait. J'en aurais été jaloux s'il n'avait été mon sauveur. Heureux, nous nous attendrions près de son berceau à faire des projets d'avenir, la main dans la main comme autrefois. Elle me souriait, se disait heureuse de la vie et se reprochait de ne pas savoir m'aimer comme je le méritais.

Quatre ans passèrent qui furent pour moi le bonheur complet, quand, après une longue lettre qu'elle me dit venir d'une amie d'enfance, elle devint distraite, la figure angossée. Et un midi que j'arrivais à la maison pour dîner, je trouvais la maison vide. Les enfants effrayés d'être seuls pressentaient quelque chose de grave. Dans une lettre laissée dans mon assiette j'appris qu'elle m'avait laissé pour toujours. Elle ne disait pas le pourquoi de l'abandon de son meilleur ami, de ses filles et de son fils bien-aimé, de son foyer, mais j'en eus soudain la révélation: c'était à cause de mon amour qu'elle me laissait. Je n'avais pas compris la nature de la femme, la sienne; ce n'était pas tant un amoureux qu'un maître qu'elle exigeait. Je devais lui imposer mes lois, briser sa volonté plutôt que de la subir.

Après sa première fugue, il fallait lui flanquer une tripotée. Oui. Pour la garder il fallait l'asservir. Elle me tenait rancune d'avoir été sa chose, sa propriété. Elle me méprisait à cause de ma tendresse, de ma patience inlassable.

Impossible de vous décrire ma douleur, mon effondrement physique, mon isolement. Essayer de la reprendre, forcer son amour, je savais fort bien que c'était inutile. Alors, j'attendis. Quoi ? Je ne sais plus. Je souhaitais un dénouement quelconque à ce drame vulgaire. L'appris qu'elle demeurait avec son kouvrier un logement abject dans un fond de cour, qu'elle avait vendu ses bijoux pour sauver son homme de la prison. Cette femme raffinée, délicate, qui avait vécu dans le luxe, était la complice d'un contrebandier qui la faisait travailler nuit et jour et la maltraitait. Après huit ans de cette existence, elle fut délivrée par la mort de Rouvier qui reçut une balle en plein cœur alors qu'il était en train de passer une cargaison d'alcool par delà la frontière.

Le cœur étroit, mais toujours vibrant de son ancien et unique amour, je suivais les étapes de cette existence mouvementée. J'assistais à cette dégringolade d'un être que j'avais mis sur un piédestal. N'y tenant plus, je résolus d'aller chercher cette femme qui m'appartenait. Il était dix heures du soir quand je frappai à sa porte. Une femme pâle comme un linge, vieillie, abîmée, déguenillée ouvrit la porte. C'était elle, je la reconnus malgré son visage misérable et désemparé.

— Toi... toi...
— Viens !
— Tu m'emmènes après...
— Pas de paroles inutiles, suis-moi.

Avant qu'elle eut le temps de se ressaisir, je la poussai dans l'automobile que j'avais laissée en face de la maison.

— "Moi... la bonne à rien", répétait Hélène, les yeux hagards.

— Tu es la mère de nos enfants, de Pierre.

— Je mentais, j'aurais voulu lui demander pardon, lui dire: — Ma femme, ma bien-aimée ! Je veux te refaire avec mes baisers une nouvelle conscience, une autre foi, une beauté plus touchante après tant de souffrance. Mais je ne lui dis rien.

— C'est impossible... un abîme nous sépare, un homme comme toi avec une femme comme moi, coupable !

La nuit était calme, serein. Le ciel criblé d'étoiles. Je lui parlai de nos deux grandes filles et de Pierre aussi grand que ses sœurs qui commencent leurs études classiques en septembre.

En arrivant chez nous, je l'aidai à descendre comme une enfant convalescente. Le premier qui vint à notre rencontre fut Pierre qui regardait, les yeux grands comme des chatignes. Avec un élan irrésistible elle voulut s'élaner sur lui... ses forces la trahirent.

Elle poussa un grand cri, se raidit et tomba à la renverse.

Son pauvre cœur malade, organisme délicat mais durement maltraité, avait éclaté. Elle était morte !

ARSENE LEROUX

ARRÊTEZ-VOUS en toute CONFIANCE

GASOLINE MOTOR OILS
la ou vous voyez
CETTE ENSEIGNE
HUILE À MOTEUR RED INDIAN
MECOL-FRONTENAC OIL COMPANY LIMITED 1934

VENTE PAR LE SHERIF

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

FERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS

Cour Supérieure,
District de Terrebonne
Canada,
Province de Québec,
No 5273.

DAME ELIZABETH PILON, veuve non remariée de feu Arthur Rochon, de son vivant cultivateur, de Saint-Benoit, la dite Dame Elizabeth Pilon, actuellement de Saint-Placide, district de Terrebonne, demanderesse,

VS
NAPOLEON RICHER, cultivateur, de Saint-Benoit, district de Terrebonne, défendeur.

Comme appartenant au dit défendeur, les immeubles suivants, savoir:

Une terre située au sud de la Côte Saint-Vincent, connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Benoit sous le numéro trois cent quatre-vingt-douze (392) contenant trois arpents de largeur sur trente-trois arpents de profondeur, plus ou moins et sans garantie de mesure — avec les bâtisses y érigées.

Un lot de terre situé au sud de la concession Saint-Pierre, dans la paroisse de Saint-Hermas, connu et désigné sous le numéro quinze (15) au cadastre hypothécaire de la dite paroisse de Saint-Hermas, contenant un arpent et demi de largeur sur cinq arpents de longueur, borné au bout sud par le lot No 16; au bout nord par le lot No 13 à Joseph Verdon; à l'est par le lot No 14 à Edouard Verdon et à l'ouest par Jos. Verdon, sur le lot No 17 — avec toutes les servitudes attachées audit lot et le droit de passage sur le lot No 14, pour parvenir au dit lot No 15 présentement donné.

Un lot de terre en bois debout, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Placide comme faisant partie du numéro cent quatre-vingt-deux (Partie 182) contenant environ deux arpents en superficie; le dit lot de terre borné comme suit: devant par Ambroise Sauvé, derrière par le trait carré des terres de Saint-Placide; d'un côté par Jos. Saint-Jacques et de l'autre côté par Théophile Larivière, avec un droit de passage sur la terre de Moïse Richer, No 182, pour se rendre au dit terrain.

Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de Saint-Benoit, district de Terrebonne, le TRENTIEME jour d'OCTOBRE mil neuf cent trente-quatre, à DEUX heures de l'après-midi.

Le shérif,
Bureau du shérif,
J.-W. CYR
Saint-Jérôme, le 24 septembre 1934.

— Souvent un beau désordre est un effet de l'or.
— Pronostic de la température en France: Chautemps.

LIGUE DE BOWLING INDUSTRIELLE

REGENT KNITTING

K. Perry	139 129 125—393
P. Lachance	118 68 95—281
G. Tessier	111 103 82—296
E. Charlebois	96 144 112—352
F. Beauchamp	117 131 94—342

581 575 508—1664
Regent Knitting gagne 3 parties.

DOMINION RUBBER

A. Hébert	115 96 127—338
A. Wilsey	113 116 125—354
L. Beauchamp	119 106 116—341
G. Barth	124 142 128—394
R. Blain	105 183 151—439

576 643 647—1869
Dominion Rubber gagne 3 parties.



Suggestions pour vos achats HILLS & UNDERWOOD

London Dry Gin.
Redistillé pour en
assurer la Qualité.
25 oz. 2.35
40 oz. 3.55

ROBERT HOPE'S

Gin triple sec. Sa-
veur toute spéciale.
25 oz. 2.35
40 oz. 3.55

DUNCAN'S ROYAL PALACE

Liqueur Whisky.
Favori du Public.
13 oz. 1.35
26 oz. 2.50

EMBASSY

Liqueur Whisky. Un heu-
reux mélange avec les
meilleurs whisky d'Ecosse.
25 oz. 2.75
40 oz. 4.15

GRAND MACNISH

"Le Scotch Suprême."
Velouté et moelleux.
Distillé, mélangé et
embouteillé en Ecosse.
26 oz. 3.85
40 oz. 5.30

CORBY'S

Special Selected. Vieux
de neuf ans. Grand Prix
d'Anvers 1930.
13 oz. 1.45
25 oz. 2.80
40 oz. 4.20

Old Rye Whisky. Vieux
de huit ans. Le seul whisky
de cette valeur à ces prix.
10 oz. 1.00
25 oz. 2.40
40 oz. 3.60

WISER'S

Old Rye Whisky. Vieux
de huit ans. Le choix de
plusieurs générations de
connaisseurs.
10 oz. 1.00
25 oz. 2.40
40 oz. 3.60

CONSOLIDATED DISTILLERIES

LIMITED
MONTREAL
Distillateurs depuis 1859

TEACHER'S SCOTCH

"Highland Cream" de
Teacher, bien nommé la
Perfection du vieux
Whisky Ecossais. Dis-
tribué à la Distillerie Ar-
more, en Ecosse.
26 oz. 3.20
40 oz. 4.80

BURKE'S IRISH WHISKEY

Le "Trois Étoiles" de
Burke, excellent vieux
Whisky d'Irlande. Qua-
lité garantie et célébre
dans le monde entier.
Embouteillé en Irlande.
26 oz. 3.60

ROYAL PALACE PORT

Delaware Royal Palace,
vin d'Oporto grand cru.
Pur Douro. Garanti 20
ans de fût. Embouteillé
au Portugal.
La bouteille 2.25

ROYAL PALACE SHERRY

Sherry Royal Palace de
Widom et Watter, vino
de Panto, à saveur unique.
Embouteillé en Espagne.
La bouteille 2.25

J. M. DOUGLAS & Co. LIMITED

MONTREAL

APOLLO

LIQONADE PURGATIVE
Une purgation avec Apollo est
agréable et suivie d'un bien-
être incomparable. Apollo
lave le foie et les intestins.
1 * En vente partout - 25c

LIGUE DE BOWLING INDUSTRIELLE

ROLLAND

A. Beauchamp	108 122 97—327
M. St-Pierre	99 115 126—340
A. Laforce	76 103 97—276
G. Desjardins	122 129 84—335
T. Brisson	106 98 87—291

511 567 491—1599

CHEVALIERS DE COLOMBE

Y. Boudreau	107 159 121—387
A. Côté	96 92 90—278
Nadeau	105 120 106—331
C. St-Vincent	141 92 137—370
A. Dugas	100 96 135—331

549 559 589—1697

NOUVELLES DE SAINT-JEROME

Tél. Bureau 245 Rés. 173
Camille L. de Martigny
 AVOCAT — BARRISTER
 319, Rue LABELLE
 SAINT-JEROME, P. Qué.

— Ce matin à 7 1/2 heures un service solennel a été chanté à l'église de la Nativité d'Hochelaga pour le repos de l'âme de M. le curé J.-C. Geoffrin. M. le curé a été vicaire, puis desservant dans cette paroisse pendant plusieurs années.

— M. Emmanuel Bertie, maire de la ville de Saint-Jérôme, a été assermenté durant le cours de la journée de samedi, tandis que les échevins ont été assermentés mardi soir dernier.

— Le révérend père Paul Renut, p.s.m., a préché une retraite aux élèves du Collège Commercial, au cours de la semaine dernière.

— Dimanche dernier, était la solennité de la fête de Saint-Jérôme, patron de la paroisse. Le révérend père Paul Renut a chanté la grande messe, assisté de MM. les abbés Jean-Marie Vezeau, du séminaire et Sainte-Thérèse, et de M. René Desjardins, vicaire.

La chorale, sous la direction de M. Eug. Richer, a chanté une messe de Perosi.

— M. l'abbé Adrien Robillard, vicaire, a été nommé desservant de la paroisse depuis la maladie puis la mort de M. le curé Geoffrin.

— A l'occasion de la mort de M. le curé J.-C. Geoffrin, le conseil de la Chorale, au nom de ses membres, offre ses plus sincères condoléances au clergé de la paroisse ainsi qu'à la famille en deuil.

Alfred Morin, Sec.-Trés.

A partir du 15 au 31 octobre
 la Eagle Lumber vendra son
 bois de chauffage 2.50 le voyage.
 1-12-10

CONSEIL MUNICIPAL

La première séance du nouveau conseil, sous la présidence du maire M. J.-Emmanuel Bertie, a eu lieu le 9 octobre courant.

MM. les échevins A. Filion, A.-C. Huot, G.-E. Hamel père, L. Giraldeau, A. Vaillancourt et J.-A. Lessard formaient quorum.

Les nouveaux échevins sont assermentés puis on procède à la formation des commissions comme suit:

Finance et administration du fonds d'amortissement: Président: M. L. Giraldeau; MM. J.-A. Lessard et A. Vaillancourt.

Aqueduc et canaux: Président: M. Armand Filion; MM. A.-C. Huot et G.-E. Hamel, père.

Feu, Police et Marché: Président: M. Antony Lessard; MM. A.-C. Huot et A. Filion.

Voirie et Trottoirs: Président: M. A. Charlemagne Huot; MM. A. Filion et L. Giraldeau.

Construction, Éclairage, Parc et Embellissement: Président: M. G. Edouard Hamel, père; MM. A. Vaillancourt et A. Filion.

Santé, Hygiène, Assistance Publique, Législation, Progrès, Publicité et Réception: Président: M. Antoine Vaillancourt; MM. J.-A. Lessard et L. Giraldeau.

Dans le but de procurer de l'ouvrage aux chômeurs de la ville et leur assurer quelque revenu, ce qui a déjà été fait dans d'autres municipalités, il est proposé que M. le maire et MM. les échevins A.-C. Huot et L. Giraldeau soient priés de s'enquérir des conditions auxquelles la ville pourrait acheter une terre à bois dans les environs de Saint-Jérôme et de faire rapport au conseil.

M. Lucien Giraldeau, échevin, est nommé maire suppléant pour les mois d'octobre, novembre et décembre 1934.

Le maire et le président de la Commission des Finances sont nommés pour représenter la ville lors de la vente des propriétés pour taxes.

M. C.-E. Marchand, aviseur légal de la ville, est autorisé à faire les procédures nécessaires pour en appeler du jugement rendu par l'honorable juge Jos. Demers, en cour supérieure, le 14 septembre dernier, dans une cause de Paul Blondin vs la Ville de Saint-Jérôme.

A l'occasion de la première réunion du Conseil, M. J.-Emmanuel

Téléphone 310
RAYMOND RAYMOND
 AVOCAT
 Samedi et dimanche à
 Sainte-Agathe
 289, LABELLE — ST-JEROME

Bertie, élu maire de la ville aux récentes élections, remercie les électeurs de la ville de la confiance qu'il lui ont accordée en l'appelant au poste de premier magistrat de Saint-Jérôme. Il assure la population que rien ne sera négligé pour procurer en autant que possible le bien-être dans tous les foyers de la ville en leur procurant du travail.

NECROLOGIE

A Saint-Jérôme, le 10 octobre, est décédé M. Jules Drouin 81 ans, un de nos plus vieux et plus estimés concitoyens. M. Drouin était propriétaire de la minoterie Drouin où lors des fêtes du récent centenaire, une plaque fut apposée, indiquant l'endroit où fut bâtie la minoterie Langwell. Malgré son grand âge, nul ne s'attendait à une mort aussi soudaine.

Outre son épouse, née Rose de Lima Cyr, M. Drouin laisse cinq enfants: Omer Drouin, Mme Turcotte (Bernadette), de Saint-Lambert, Mme Oby (Albertine), Mme Carrière (Madeleine), Mme Dussault (Louise) toutes de Montréal, ses gendres, MM. Oby, Carrière, Dussault et Turcotte, sa bru Mme Omer Drouin; trois frères, MM. Arthur Drouin, d'Huberdeau, Edouard Drouin et A. Drouin, de Saint-Jérôme; une sœur Mme W. Gareau, de Saint-Jérôme; ses beaux-frères MM. Xalaphat Cyr et W. Gareau; ses belles-sœurs Mmes Jean-Marie Campeau, Arth. Drouin, Edouard Drouin et A. Drouin; son beau-frère M. Jean-Marie Campeau.

Il laisse en outre 11 petits-enfants: Milles Marie-Jacques, Gilberte, Violette, Marcelle Turcotte; MM. Bernard et Jean-Paul Turcotte, de Saint-Lambert, Milles René et Madeleine Oby et M. Jean Oby, ainsi que Maurice et Jean Carrière de Montréal.

Le service aura lieu samedi matin à 10 hres en l'église de Saint-Jérôme.

A la famille en deuil l'Avenir du Nord offre ses sincères sympathies.

Jeu dernier, est décédée à S.-Jérôme Mme Alexandre Clément, née Albertine Lajeunesse, âgée de 38 ans. Mme Clément était l'épouse du gardien de notre cimetière.

Le service funèbre fut chanté, samedi matin, par M. l'abbé René Desjardins, vicaire.

Mme Clément laisse dans le deuil, outre son époux, cinq enfants: Arthur, Fernand, Gaston, Lorraine et Réal, âgés respectivement de 8 ans à 14 jours; sa mère, Mme Adèle Lajeunesse; cinq frères: MM. Emile Lajeunesse, Aimé Lajeunesse, Fortunat Lajeunesse, Emmanuel Lajeunesse et Arthur Lajeunesse, tous de Saint-Agricole. Les porteurs étaient MM. Emile Lajeunesse, Fortunat Lajeunesse, Aimé Lajeunesse, Edouard Clément, Charles Clément et Napoléon Clément.

Conduisant le deuil: son époux M. Alexandre Clément, ses fils: Arthur et Fernand Clément, ses frères et ses beaux-frères.

A la famille en deuil l'Avenir du Nord offre ses sincères sympathies.

Mercredi dernier est décédée à Saint-Jérôme, dame Alexandre Charrette, née Marie-Ange Beauchamp, âgée de 47 ans 7 mois.

Les funérailles ont eu lieu ce matin à 8 1/2 heures. Conduisant le deuil: son mari, Alexandre Charrette, ses fils: Aimé, Ernest, Rodolphe, Jean-Marie, Bernard, Laurier, Freddy, Claude; son père: M. Delphis Beauchamp; ses frères: Hervé et Joseph Beauchamp; ses beaux-frères.

La défunte laisse dans le deuil, outre son mari, 10 enfants: Aimé, Ernest, Laurette, Rodolphe, Jean-Marie, Bernard, Laurier, Aurèle, Freddy, Claude; son père et sa mère, M. et Mme Delphis Beauchamp, de Saint-Donat; ses frères: Hervé et Joseph Beauchamp; ses sœurs: Mme Viger (Sarah), du Lac des Écorces, Mme Pilon (Gervais), de Saint-Donat; M. Léonard Carrière et Mme Victorine Char-

DR ALFRED DUVAL

ex-interne de
 l'hôpital Notre-Dame
 32, Ave LEGAULT TEL. 291

MEDECINS-VETERINAIRES

Dr Rosaire Gauthier,
 D. M. V.
 Rue Saint-André
 Tél. 32 TERREBONNE

Dr Charles-A. Gauthier
 D. M. V.
 261, De Villemure
 Tél. 301 SAINT-JEROME

Assurances Générales

Bureau responsable. Expérience et service connus depuis au-delà de 23 ans

J. T. CLEMENT

Gérant de district — District manager

178 avenue Parent Tél. 171 Saint-Jérôme

Représentant les principales compagnies faisant affaires au Canada

rette, MM. et Mmes Léo Pilon, de Saint-Donat, Ernest Viger, du Lac des Écorces, Albina Brisson, de Saint-Donat, ses beaux-frères et belles-sœurs; ainsi que Mme Ernest Charrette de Cookes N.-Y.

A la famille en deuil l'Avenir du Nord offre ses sincères sympathies.

COUR SUPERIEURE

Le premier terme d'automne de la cour supérieure s'est tenu au cours de cette semaine. L'honorable juge Jos. Demers préside ce terme.

La première journée a été consacrée à la cour de pratique et l'honorable juge a pris plusieurs motions en délibéré.

Dans une cause de Laurent Simard vs Henri Doyle, permission a été accordée pour compléter les procédures par un dépôt de \$50.00 dans chacune des causes.

Lambert vs Guindon & J.-A. Chaurrette, m.c., sur requête pour émission d'un bref de certiorari, jugement ordonnant l'émission du bref rapportable le 22 octobre courant.

Ville de Terrebonne vs J.-P. D. Bertrand & al., & Sun Trust, motion pour interrogatoire accordée.

Edmond Côté vs Banque Canadienne Nationale, motion pour réouvrir l'enquête de la part du procureur de la demande, pour la production de deux documents. Délibéré déchargé et entente entre les procureurs de mettre au dossier les documents en question.

Jugements rendus par l'honorable Jos. Demers siégeant en Cour Supérieure le 11 octobre courant: Cour de pratique:

Maria Délia Dupuis vs Gabriel Vreugde, inscription en droit maintenue.

Raoul Latour vs Grégoire et Vir, inscription en droit rejetée.

Michel Labelle sur requête moratoire, délai accordé jusqu'en mai 1935 pour qu'une police d'assurance soit transportée au créancier.

Albert Morel, requête moratoire accordée pour que certaines conditions de paiement soient remplies d'ici mai 1935.

Albéric Blain vs J.-Origné Brien, motion pour détails accordée, frais à suivre. Permission donnée au demandeur de retirer le dépôt de \$70.00 fait avec sa requête.

Injonction interlocutoire accordée le 25 août 1934 sera plaidée et entendue en même temps que l'action elle-même.

Alfred Massie vs Germain Lemay et Marie-Jeanne Lessard et Lemay opposants, opposition afin d'annuler maintenue.

J.-A. Ashby vs Napoléon St-Germain, jugement contre le défendeur pour \$11.80 avec intérêt du 22 mars 1934 et dépens.

Joseph Damien Racine vs Zoltique Barbe, jugement sur motion pour particularités; 15 jours pour fournir particularités demandées.

LE SAINT-JEROME QUI CHANTE

Quelques semaines avant la célébration de notre centenaire, je déplorais la dissolution de notre Association Chorale, qui eut son heure de célébrité et qui nous a si complètement manqué durant ces fêtes de ter et 2 septembre dernier.

Je ne voudrais rien avancer, mais j'ai comme ça l'impression que bientôt un nouveau bureau de direction se formera et que notre Association Chorale, après une "éclipse" (c'est le cas de le dire), va renaître, aussi forte, aussi homogène que jamais.

Il ne manque pas de jolies voix, de belles voix même à Saint-Jérôme. Le groupement sera facile à qui saura s'y prendre. Le passé servira de guide dans les erreurs à éviter, les lacunes à combler.

Supposons un instant qu'après trois ou quatre mois d'un travail appliqué et soutenu notre Association Chorale puisse donner de nouveaux concerts, soit à la radio, soit ailleurs, Saint-Jérôme n'aurait-il pas lieu d'être fier, et Saint-Jérôme... c'est un peu nous tous.

Les cours de solfège sont commencés depuis lundi dernier. Nulle annonce n'en a été faite, et cependant les inscriptions sont nombreuses. Selon toute probabilité, lundi prochain elles seront augmentées.

M. Goulet, est encore cette année le professeur chargé du cours à Saint-Jérôme. Avec un tel maître, ne faut-il pas augurer que le cours de cette année sera des plus suivis?

La Chorale de Saint-Jérôme nous donne à l'église un véritable régal de musique grégorienne, de musique d'église. Sous la direction de M. Eugène Richer, qui est un artiste, elle fait merveille et tous nos offices religieux en sont rehaussés.

Mais en dehors de cela, il n'y a à Saint-Jérôme aucune manifestation chorale.

Les femmes surtout semblent complètement disparues du domaine musical. Nous croyons que la renaissance de l'Association Chorale, susceptible de grouper hommes et femmes, s'impose. On devrait faire pression auprès de ceux qui ont, dans le passé, fondé l'Association Chorale pour qu'ils tentent un nouvel effort qui sera certainement couronné de succès. J'en appelle à tous ceux et celles qui aiment la musique et qui n'attendent probablement qu'un signe, qu'un appel pour se rallier.

Humilité mise de côté j'espère qu'on pourra dire quelque jour l'Association Chorale de Saint-Jérôme est grande... et son prophète est CHANTAL.

THEATRE REX

Vendredi et samedi: Programme double: Chester Morris, Helen Twelvetrees, Alice White, John Miljan dans *King for a Night* — John Wayne, Dorothy Gulliver dans *Shadow of the Eagle* (Episodes 4-5-6) — Comédie — Cartoon.

Dimanche et lundi: Directement du Théâtre Palace de Montréal, Ruby Keller, Dick Powell, Joan Blondell, Guy Kibbee, Zasu Pitts, Hugh Herbert dans comédie musicale *Dames* — Cartoon — News — Comédie.

Mardi, mercredi et jeudi: Francis Buck's dans *Wild Cargo* — Comédie musicale — News — Cartoon.

L'ANNONCIATION

M. Alphonse Denis, du Cap de la Madeleine, était en fin de semaine chez des parents.

Mlle Madeleine Forget, de Mont-Laurier, est chez sa tante, Mme Ch. Denis.

Mme O'Neill, d'Ottawa, est venue passer la fin de semaine parmi nous.

Mlle Cécile Racicot, de Saint-Jérôme, était en fin de semaine chez son frère Lionel.

M. Pierre Levasseur est le remplaçant de M. L. O'Neill qui change de station. Il nous quitte pour Carleton.

Mme Arthur Paquette, gravement malade, est à l'Hôtel Dieu de Montréal. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Mlle Elaine Larocque, de Farham, est l'invité de Mme A. Saint-Pierre.

Mlle Lucille et Noémi Cartier sont allées à Montréal, cette semaine.

Mme Ovila Gauvreau est à Montréal chez sa fille, Mme G. Dionne chez M. Pierre Bastien.

Mlle Annette Riopel est pour quelques jours chez sa mère.

Mme Lavoie, de Sainte-Véronique de Turgeon, était chez sa fille, Mme Conrad Robidoux.

Le 7 octobre la troupe de la Living Room Furniture est venue nous donner une soirée récréative qui fut très intéressante. Beaucoup de gens des paroisses environnantes sont venus écouter ces bons acteurs. Ces derniers nous reviendront peut-être le 16 octobre.

Mme Osias Chalfoux s'est rendue à Montréal, la semaine dernière.

De passage parmi nous: M. le curé Cousineau, Mlle Berthe Gervais, Alexina Morency, de Saint-Jean sur Lac.

M. et Mme Louis Gervais, de Montréal, étaient en fin de semaine chez leurs parents.

M. Jean Dorion, Mlle Thérèse Dorion et B. Bastien, de Saint-Jérôme, étaient de passage chez M. et Mme Lionel Racicot.

Mlle Germaine Pilon est à l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc à Montréal pour subir une opération. Nous lui souhaitons de revenir vite parmi nous et en pleine santé.

Téléphone 537

F. E. POITRAS ENR'G

NETTOYEUR et TEINTURIER

Satisfaction garantie
 Livraison même semaine

POUR DEUIL:
 SERVICE DE 24 HEURES

17 rue GUILBAULT JOLIETTE

RODRIGUE BELANGER

ASSURANCES GENERALES
 Feu, Vie, Accidents et Maladie,
 Automobile, Plate Glass
 Représentant
 Confédération Life Ass.
 Téléphone 60-J
 169, ST-GEORGES ST-JEROME

PETITES ANNONCES

Tarif: 50c. par insertion; \$1.00 pour 3 insertions.
 Strictement payable d'avance

PERSONNE SEULE demande petit logement propre pour immédiatement, bon locataire. S'adresser à l'Avenir du Nord. 1-12-10

JEUNE FILLE désire position dans maison privée, expérience. S'adresser à 43 Saint-Georges. 1-12-10

ENGRAIS CHIMIQUES. — Un marché considérable est à vous. Marchands ou Cultivateurs qui êtes intéressés dans la vente d'engrais pour les printemps 1935 peuvent obtenir territoire en écrivain de suite pour détails à Cie Agricole 4887 Ave du Parc, Montréal. 3-12-10

FEMME DE MOYEN-AGE demande emploi dans maison privée, hôtel ou restaurant. Capable de faire ouvrage général. S'adresser à l'Avenir du Nord. 1-12-10

BOULANGERIE A VENDRE. — Avec roulant, chariot à pain, chevaux et camion, place industrielle, 2400 pains par semaine. Une chance pour s'établir. En vente pour cause de santé. S'adresser à J.-E. Machabée, 38 Saint-Georges, Saint-Jérôme. 3-12-10

NOUS ACHETONS. — Courroies de toutes sortes et payons les plus hauts prix. Boîte 390 L'Avenir du Nord, Saint-Jérôme. 1-5-10

POSITION PERMANENTE ET BONNS PROFITS

QUI VEUT devenir son propre bourgeois tout en touchant des profits de \$25.00 à \$35.00 par semaine dès le début? La Ligne Watkins composée de 150 produits de nécessité vous offre l'avantage. Si vous avez un équipement de voyage, écrivez à la Cie J.-R. Watkins, 2177 rue Masson, Montréal, pour plus amples informations. Dépt. R. J.-1. 6-14-9

Téléphone 25
ARMAND BRIEN
 NOTAIRE
 400, rue LABELLE, ST-JEROME
 Tous les jeudis à Saint-Sauveur

SYMPATHIES
 REQUES PAR LA FAMILLE
 FORGET

Messes: Trentain par M. et Mme Noé Forget, Abbé Paul Labelle, Léonnie Laliberté, M. et Mme C. Forget, M. et Mme Jos. Miller, les employés de la Regent, Mlle Gabrielle Alarie, René Bellefleur.

Bouquets spirituels: Mlle Léonnie Laliberté, Famille W. Morand, Famille Art. Brière, M. et Mme T. Laliberté, Mme A. Saint-Aubin, Famille P. Lapierre, Jos. Saint-Aubin, R.-O. Laroche, Fernand Alarie, Magdeleine Debien, Pensionnat de Sainte-Anne des Plaines.

Offrandes des fleurs: M. et Mme Noé Forget, ses frères et ses sœurs.

Cartes professionnelles

CLAUDE PREVOST
 AVOCAT
 112 Rue SAINT-JACQUES OUEST
 MONTREAL

MAURICE DEMERS
 AVOCAT ET PROCUREUR
 152, Est NOTRE-DAME
 MONTREAL
 IVRY NORD
 Téléphone 172-r-11

Tél. 54 42, rue Principale
DR GUY LEFORT
 CHIRURGIEN DENTISTE
 Travail sans douleur
 STE-AGATHE DES MONTS

J.-PAUL VERMETTE
 Syndic Licencié sous la Loi de
 Faillite — Comptable public
 Administration Générale
 Suite 705 à 709
 Bâtisse Montreal Trust
 511 PLACE D'ARMES, MONTREAL
 Téléphones: H.Arb. 0261-0262

C. A. LORRAIN & FILS
 ASSURANCES GENERALES — Bureau existant depuis 34 ans
 Vendeurs autorisés des Autos
 Dodge Bros., De Soto, Chevrolet, Oldsmobile
 Tél. No 58 — Saint-Jérôme

J. ANTONIO FORGET
 Marchand de Bois
 Pin rouge, Moulures de tous genres, Bardeaux, Sheetrock, Papier à couvertures de toutes sortes
 PRIX TRES MODERES
 Tél. 11j Saint-Jovite, P. Q.

A l'Hôtel Forget, Saint-Hippolyte
Grande Partie d'Huitres
 Samedi 20 octobre 1934
 BIENVENUE A TOUS!

les employés de la laiterie Laurentienne, Symonne Lapierre, René Bellefleur, Jos. Saint-Aubin, Albert Filon, Maurice Valiquette, M. et Mme H. Trudel, M. et Mme R. Dumouchel.

Symphathies: Rév. Père Sylvain, O.P., O. P. Gaudreault, O.P., Rév. P. P. E. Gagnon, O.P., R. P. E. Laporte, O. P., Rév. P. Jean Dufrault, O. P., Rév. P.-A. Pelletier, O.P., Rév. F. B. M. Pelletier, O. P., Rév. F. H. Hébert, O. P., Rév. F. L. M. Guay, O. P., Rév. F. A. M. Gagné, O. P., Rév. F. J. P. Cossette, O. P., Rév. F. G. Lussier, O. P., R.R. FF. Etudiants dominicains, Milles Jeanette Lepage et Limoges de Sainte-Anne des Plaines, les employés de la Banque Provinciale de Montréal, les Frères des Ecoles Chrétiennes, l'abbé Florent Beaudoin, Chevaliers de Colomb, Emmanuel Bertie, Charlemagne Huot, M. et Mme A. Léveillé, F. de S. Lajeunesse, Famille A. Alarie, Famille Ulric Poirier, M. et Mme J.-A. Charbonneau, M. et Mme C. Vau, M. et Mme A. Clerrier, M. A. Clark, M. et Mme J. Leclair, Famille Wm. Wilsey, Famille O. Beauchamp, Famille Rod. Forget, Ferrier Forget, Joseph Forget, Elie Lachance, Félix Lachance, Philias Lachance, Ferdinand Lachance, Eng. Bastien, Ant. Villeneuve, David Lauzon, Ferdinand Plouffe, M. et Mme D. D. Desjardins, F. d'A. Fournelle, M. Arthur Trudel, M. et Mme R. Boivin, M. Léopold Ethier, M. Wilfrid Prudhomme, M. L. Prévost Côté, M. et Mme R. Clément, Mme L.

EXCURSION A MONTREAL 75¢ SAMEDI 20 OCT. '34
 par tous les trains réguliers
 Retour jusqu'au lundi soir 22 octobre
 Voitures de 1ère classe seulement.
 Aucun bagage enregistré.

PACIFIQUE CANADIEN



LA PLUS GRANDE OCCASION DE VOYAGER EN TRAIN AU MONDE



L'essouchage au nouveau Témiscamingue

L'essouchage à l'aide d'un bouef de trait sur la ferme de M. Polier, près du lac Barrière, dans le canton Desandrouins, nouveau Témiscamingue. La lutte contre la forêt est ardue, mais le colon courageux voit bientôt ses efforts récompensés dans cette région fertile où, déjà, de nombreux chômeurs de nos grands centres se sont établis depuis une couple d'années.